



CONFERENCE STRATEGIQUE INTERNATIONALE
INGÉNIERIE DE LA
COOPERATION DECENTRALISEE
& FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

RAPPORT GÉNÉRAL

02 au 04 juillet 2026

Grand-Popo (République du Bénin)

RAPPORT GÉNÉRAL

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE SUR LA
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LE FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

THEME GENERAL « COOPÉRER - RÉINVENTER - CONNECTER »

Grand-Popo (République du Bénin)

Du 02 au 04 Juillet 2026

Sommaire



INTRODUCTION GÉNÉRALE - - - - -	5
INTRODUCTION PARTIELLE JOUR 1 - - - - -	9
1. Participants - - - - -	11
2. Objectifs de la première journée- - - - -	11
3. Déroulement des activités- - - - -	12
4. Conférence inaugurale - - - - -	17
5. Panels thématiques et communications techniques - - - - -	17
6. Table ronde: état des lieux de la coopération décentralisée au Bénin et en Afrique francophone - - - - -	19
7. Activités de réseautage, enseignements, recommandations et résultats - - - - -	20
8. Difficultés rencontrées - - - - -	22
9. Perspectives - - - - -	22
Conclusion partielle jour 1 - - - - -	22
INTRODUCTION PARTIELLE JOUR 2 - - - - -	27
1. Déroulement des travaux - - - - -	29
2. Échanges avec les participants et travaux pratiques - - - - -	34
3. Recommandations - - - - -	34
4. Résultats obtenus - - - - -	35
5. Perspectives - - - - -	36
Conclusion partielle jour 2- - - - -	36
INTRODUCTION PARTIELLE JOUR 3 - - - - -	41
Contexte de la rencontre - - - - -	41
II. Participants - - - - -	42
III. Ouverture de la réunion - - - - -	42
IV. Synthèse des interventions par commune - - - - -	43
V. Décisions et engagements - - - - -	45
VI. Points de vigilance soulevés par les participants - - - - -	46
VII. Clôture de la réunion - - - - -	46
Conclusion partielle jour 3- - - - -	47
Conclusion générale - - - - -	49
ANNEXES - - - - -	51
1 - DÉCLARATION DE GRAND-POPO - - - - -	55
Liste de Présences - - - - -	62
Fiche d'évaluation- - - - -	69
Liens des vidéos de la conférence - - - - -	93

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans un contexte mondial marqué par des mutations économiques et climatiques complexes, les collectivités territoriales africaines se trouvent au cœur des enjeux de développement durable. Face à des besoins de financement croissants et des ressources propres souvent insuffisantes, le modèle de gestion communale classique atteint ses limites. Pour pallier cette situation, la coopération décentralisée et l'ingénierie financière apparaissent comme des leviers stratégiques indispensables pour transformer les potentialités locales en projets structurants.

C'est dans cette perspective que s'est tenue, du 02 au 04 juillet 2026 à l'hôtel Camilio de Grand-Popo (Bénin), la CONFERENCE STRATEGIQUE INTERNATIONALE SUR L'INGENIERIE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX. Placée sous le haut parrainage de la mairie de Grand-Popo et coordonnée par l'agence AFRIK PERFOMM CULTURE ET TOURISME, cette rencontre de haut niveau a réuni des élus locaux, des secrétaires exécutifs et des planificateurs venus du Bénin, du Togo et du Burkina Faso.

L'objectif central de ces assises était d'accompagner les communes dans la professionnalisation de leurs partenariats et dans la maîtrise des mécanismes complexes de la finance durable. À travers les contributions d'experts reconnus notamment monsieur Ibrahima NLANG (Président de l'ONG Banlieues du Monde) pour le volet coopération décentralisée, et monsieur Yaovi KOGBE (Expert BOAD) pour l'accès aux fonds climatiques la conférence a permis de définir une nouvelle feuille de route pour les territoires.

Le présent rapport rend compte de ces trois journées de travaux intensifs. Il est structuré en trois sections : la restitution détaillée des communications et échanges, l'analyse des implications stratégiques pour les communes, et enfin, la feuille de route opérationnelle actant les décisions et engagements pris par les Maires pour l'horizon 2026-2027.



*Yaovi L. KOGBE, l'expert de la BOAD en pleine séance de présentation.
© Agence Afrik Perfromm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026*



*Le Maire de la commune de Grand-Popo
© Agence Afrik Perfromm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026*

« COOPÉRER - RÉINVENTER - CONNECTER »

Face aux mutations globales, la coopération décentralisée s'affirme comme le socle stratégique incontournable de la résilience et du développement territorial. En maîtriser les fondamentaux et le cadre légal constitue dès lors l'impératif premier pour bâtir des écosystèmes de partenariats durables et performants.

CONFERENCE STRATEGIQUE INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION
DECENTRALISEE ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

Grand-Popo (République du Bénin)

Jeudi 02 juillet 2026





De gauche vers la droite, Monsieur Donatien GAGLOZOUN (DG Agence Afrik Performm Culture & Tourisme (APCT), au milieu le maire de la commune d'athieme et a droite monsieur ibrahima niang (president de l'ong banlieues du monde)

© Agence Afrik Performm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026



Pause cafe

© Agence Afrik Performm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026

INTRODUCTION PARTIELLE JOUR 1

Dans un contexte international marqué par des mutations profondes d'ordre économique, climatique, environnemental, technologique et sociopolitique, les collectivités territoriales sont appelées à repenser leurs modes d'action et de gouvernance. Face à des défis de plus en plus complexes, aucune collectivité ne peut désormais agir de manière isolée. La recherche de solutions durables repose désormais sur le renforcement des partenariats, le partage des expériences, la mutualisation des ressources ainsi que le développement de mécanismes de coopération favorisant l'innovation territoriale et le co-développement.

C'est dans cette dynamique qu'a été organisée la Conférence Internationale de Coopération Décentralisée, une rencontre de haut niveau initiée par l'AGENCE AFRIK PERFORM CULTURE ET TOURISME (APCT). Cette conférence constitue une plateforme internationale de dialogue, de réflexion stratégique et de renforcement des capacités, destinée à promouvoir une coopération territoriale et internationale plus efficace, plus inclusive et davantage orientée vers le développement durable des collectivités.

Le choix de la commune de Grand-Popo, en République du Bénin, pour accueillir cette rencontre internationale à partir du jeudi 02 juillet 2026, revêt une portée hautement symbolique. Reconnue pour son riche patrimoine historique, culturel et touristique ainsi que pour son ouverture sur les espaces régionaux et internationaux, cette commune offre un cadre privilégié pour mener des réflexions approfondies sur les nouvelles formes de coopération entre territoires, la valorisation des ressources locales et le renforcement de l'attractivité des collectivités.

Les travaux ont réuni un large éventail d'acteurs issus de plusieurs pays et institutions, notamment des élus locaux, des représentants des administrations territoriales, des partenaires techniques et financiers, des organisations internationales, des universitaires, des experts en gouvernance locale ainsi que des représentants de la société civile. Cette diversité des profils a permis de nourrir des échanges riches, favorisant la confrontation des expériences et la construction d'une vision commune des enjeux de la coopération décentralisée et de financement durables des projets territoriaux.

Placée sous le thème général « COOPÉRER – RÉINVENTER – CONNECTER », la conférence ambitionne de créer un espace permanent de dialogue entre les territoires, afin de promouvoir des partenariats innovants, de renforcer les capacités institutionnelles des collectivités et de favoriser la mobilisation de ressources au service du développement local.

La première journée des travaux, consacrée au thème « COOPERER : FONDAMENTAUX, CADRE LEGAL ET ECOSYSTEME DE LA COOPERATION DECENTRALISEE », a constitué le socle conceptuel et méthodologique de l'ensemble de la conférence. Cette étape inaugurale visait à instaurer une compréhension commune des principes qui gouvernent la coopération décentralisée, à clarifier le cadre juridique applicable, à présenter les principaux acteurs de cet écosystème ainsi qu'à identifier les opportunités offertes aux collectivités territoriales dans la mise en œuvre de partenariats durables.

À travers les différentes communications, panels d'experts et échanges interactifs, cette première journée poursuivait plusieurs objectifs majeurs, à savoir :

- * procéder à l'ouverture officielle de la conférence en présence des autorités politico-administratives, des partenaires institutionnels et des principaux acteurs de la coopération décentralisée ;
- * présenter les fondements conceptuels de la coopération décentralisée ainsi que les principes qui en assurent la mise en œuvre, notamment la réciprocité, la solidarité, la subsidiarité, le co-développement et la gouvernance partagée ;
- * analyser le cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant la coopération décentralisée au Bénin, en mettant en lumière les évolutions induites par les réformes récentes de la décentralisation ;
- * renforcer les capacités des élus locaux, des cadres territoriaux et des responsables institutionnels en matière de conception, de négociation, de gestion et de suivi des partenariats territoriaux ;
- * favoriser le partage d'expériences entre collectivités africaines à travers la présentation d'initiatives réussies, de bonnes pratiques et des difficultés rencontrées dans la conduite des projets de coopération ;
- * présenter les principaux mécanismes de financement accessibles aux collectivités territoriales, notamment les fonds multilatéraux, les guichets climatiques, les dispositifs de coopération internationale et les instruments de financement innovants ;
- * préparer les participants aux travaux techniques et aux ateliers pratiques programmés au cours des journées suivantes en leur fournissant les références méthodologiques indispensables à une participation active et constructive.

Tout au long de cette première journée, les interventions ont mis en évidence le rôle stratégique de la coopération décentralisée comme levier de développement territorial, de résilience des collectivités, de mobilisation des investissements et de valorisation des potentialités locales. Les débats ont également souligné la nécessité d'une meilleure professionnalisation des acteurs territoriaux, d'un renforcement des cadres de gouvernance locale et d'une diversification des partenariats internationaux.

Le présent rapport restitue de manière exhaustive et fidèle le déroulement des activités de cette journée inaugurale, organisée de 08h30' à 17h30', dans une atmosphère marquée par la qualité des échanges, l'engagement des participants et la volonté commune de renforcer la coopération entre les territoires africains et leurs partenaires.

Afin de faciliter sa consultation et d'assurer une lecture cohérente des travaux, le rapport est structuré autour des principales séquences ayant rythmé cette première journée :

- * le déroulement chronologique des activités, depuis l'accueil des participants jusqu'à la clôture des travaux ;
- * la restitution détaillée des cérémonies protocolaires d'ouverture et des interventions officielles ;
- * la synthèse des communications, des panels thématiques, des débats et des échanges techniques ayant permis de dégager les principaux enseignements ;

- * les recommandations formulées par les participants ainsi que les perspectives stratégiques identifiées pour renforcer durablement la coopération décentralisée au service du développement des territoires.

1. PARTICIPANTS

La conférence a enregistré la présence d'un large éventail d'institutions et d'organisations intervenant dans les domaines de la gouvernance locale, de la coopération internationale, de la culture et du développement territorial.

Ont notamment pris part aux travaux :

- * les maires et représentants des collectivités territoriales béninoises ;
- * les cadres des administrations publiques ;
- * les experts en coopération décentralisée et en développement territorial;
- * les acteurs des secteurs de la culture, du tourisme et du patrimoine ;
- * les organisations de la société civile.

La diversité des profils représentés a largement contribué à la richesse des échanges et à la qualité des réflexions engagées tout au long de cette première journée.

2. OBJECTIFS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Placée sous le thème « COOPERER : FONDAMENTAUX, CADRE LEGAL ET ECOSYSTEME DE LA COOPERATION DECENTRALISEE », cette première journée avait pour ambition de jeter les bases conceptuelles, institutionnelles et opérationnelles des travaux de la conférence.

Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- * procéder à l'ouverture officielle de la Conférence Internationale de Coopération Décentralisée ;
- * présenter les principes fondamentaux et les concepts clés de la coopération décentralisée ;
- * analyser le cadre juridique et institutionnel régissant la coopération entre collectivités territoriales au Bénin ;
- * renforcer les connaissances des élus locaux, cadres techniques et partenaires sur les mécanismes de coopération ;
- * favoriser les échanges d'expériences entre collectivités africaines ;
- * mettre en lumière les opportunités de mobilisation des ressources financières destinées au développement territorial ;
- * préparer les participants aux sessions techniques prévues au cours des journées suivantes.

3. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

3.1. Accueil et installation des participants

Les activités ont débuté dès les premières heures de la matinée par l'accueil des différentes délégations assuré par l'équipe technique et organisationnelle de l'Agence Afrik Performm Culture et Tourisme.

Les opérations préliminaires ont porté sur :

- * la confirmation des inscriptions;
- * l'enregistrement des participants;
- * la remise des badges d'identification ;
- * la distribution des kits de conférence.

Grâce à une organisation méthodique et à une coordination efficace des équipes, l'ensemble des formalités s'est déroulé avec fluidité, permettant ainsi un démarrage des activités dans le respect du chronogramme établi.

Cette phase d'accueil a également constitué un premier cadre de prise de contact entre les différentes délégations, favorisant les échanges préliminaires avant l'ouverture officielle de la conférence.

3.2. Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a marqué le lancement officiel des travaux de la Conférence Internationale de Coopération Décentralisée. Elle a été conduite avec professionnalisme par madame Shékina ADJAKIDJE, Assistante de Direction de l'AGENCE AFRIK PERFORMM CULTURE ET TOURISME (APCT), qui assurait la modération de la séance.

En souhaitant la bienvenue aux différentes délégations venues du Bénin et de plusieurs pays partenaires, elle a exprimé sa gratitude envers l'ensemble des participants pour leur mobilisation autour de cette initiative consacrée au renforcement de la coopération entre les territoires.

Dans son intervention, elle a présenté les missions de l'AGENCE AFRIK PERFORMM CULTURE ET TOURISME, en soulignant son engagement en faveur du développement local à travers la valorisation des patrimoines culturels, la promotion du tourisme durable, l'accompagnement des collectivités territoriales et la mise en œuvre de projets structurants dans les domaines de la culture, du développement territorial et de la coopération internationale.

Elle a rappelé que la coopération décentralisée constitue aujourd'hui un instrument stratégique permettant aux collectivités territoriales de diversifier leurs partenariats, de renforcer leurs capacités institutionnelles et de mobiliser les ressources indispensables à la réalisation de leurs ambitions de développement.

3.3. Allocution de Monsieur Donatien Gaglozoun, Directeur general de l'apct

Prenant la parole à son tour, le Directeur Général de l'AGENCE AFRIK PERFORMMM CULTURE et Tourisme a salué la présence des différentes délégations ainsi que l'engagement des partenaires ayant contribué à l'organisation de cette rencontre internationale.

Dans son allocution, il a rappelé que les défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales imposent désormais une nouvelle manière de concevoir les partenariats. Selon lui, la coopération décentralisée ne doit plus être perçue comme un simple mécanisme d'assistance, mais comme un véritable levier de transformation économique, sociale, culturelle et environnementale des territoires.

Il a insisté sur la nécessité pour les collectivités de renforcer leurs capacités en matière d'ingénierie territoriale afin de concevoir des projets suffisamment structurés pour répondre aux exigences des partenaires techniques et financiers.

Le Directeur Général a également mis en évidence plusieurs priorités devant guider l'action des collectivités, notamment :

- * le renforcement des compétences techniques des administrations territoriales;
- * l'amélioration de la gouvernance locale ;
- * le développement d'une ingénierie de projets performante ;
- * la professionnalisation de la mobilisation des financements ;
- * la mise en œuvre de projets à fort impact économique et social ;
- * le développement de partenariats durables fondés sur les besoins réels des territoires.

Il a conclu son intervention en invitant les participants à faire de cette conférence un espace de dialogue, d'apprentissage mutuel et de construction d'initiatives concrètes au bénéfice des populations.

3.4. Allocution de Monsieur Carlos Yao Ayikpe, Maire de la commune de Grand-Popo

Au nom du Conseil communal et des populations de Grand-Popo, le Maire a souhaité une chaleureuse bienvenue à l'ensemble des participants.

Il s'est réjoui du choix porté sur sa commune pour accueillir cette importante rencontre internationale, estimant qu'elle constitue une reconnaissance des efforts entrepris par la municipalité en faveur du développement territorial et de l'ouverture à la coopération internationale.

Le Maire a ensuite présenté les principales potentialités de la commune de Grand-Popo. Il a notamment mis en avant la richesse de son patrimoine culturel, la diversité de ses ressources touristiques, les opportunités économiques qu'offre son territoire ainsi que son important potentiel environnemental.

Selon lui, ces nombreux atouts méritent d'être davantage valorisés grâce à des partenariats innovants capables d'attirer les investissements, de soutenir les initiatives locales et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Il a enfin invité les collectivités présentes à multiplier les échanges d'expériences et à développer des coopérations fondées sur la solidarité, la complémentarité et le partage des bonnes pratiques.

« COOPÉRER : FONDAMENTAUX, CADRE LÉGAL ET ÉCOSYSTÈME DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE »

Socle conceptuel et juridique de la conférence, cette première journée a redéfini les paradigmes de la coopération décentralisée en consacrant l'avènement de partenariats stratégiques et équilibrés. Elle affirme ainsi l'impératif d'une ingénierie territoriale rigoureuse pour transformer les ambitions locales en projets durables et finançables.

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

Grand-Popo (République du Bénin)

Jeuudi 02 juillet 2026





En plénière

© Agence Afrik Perfromm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026



Le Secrétaire Exécutif de la commune de Bopa à gauche et ses côtés une délégation venue du Togo

© Agence Afrik Perfromm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026

4. CONFÉRENCE INAUGURALE

THEME : LES FONDAMENTAUX DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

La conférence inaugurale a été animée par monsieur Ibrahima Amadou NIANG, Président-Fondateur de l'ONG Banlieues du Monde Mauritanie.

Cette communication a constitué le socle conceptuel des travaux de la journée en apportant un éclairage approfondi sur les principes, les enjeux et les perspectives de la coopération décentralisée dans le contexte africain.

L'intervenant a expliqué que la coopération décentralisée représente aujourd'hui un puissant instrument de développement local permettant aux collectivités territoriales de construire des partenariats durables fondés sur des intérêts communs et une vision partagée du développement.

Au cours de son exposé, il a insisté sur plusieurs facteurs déterminants pour assurer la réussite d'une coopération territoriale, notamment :

- * une gouvernance locale transparente et performante ;
- * une planification stratégique clairement définie ;
- * une maîtrise des techniques de montage de projets ;
- * une mobilisation efficace des partenaires institutionnels et financiers ;
- * un dispositif rigoureux de suivi-évaluation garantissant la pérennité des actions entreprises.

Il a également souligné que la compétitivité des collectivités dépend désormais de leur capacité à produire des projets crédibles, techniquement solides et conformes aux critères exigés par les bailleurs internationaux.

En s'appuyant sur plusieurs expériences conduites en Afrique, il a démontré que les collectivités qui investissent dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles parviennent plus facilement à mobiliser des ressources extérieures et à mettre en œuvre des projets à fort impact.

Cette conférence inaugurale a permis aux participants de mieux cerner les évolutions récentes de la coopération décentralisée et les nouvelles exigences liées à la gouvernance territoriale, à la mobilisation des financements et à la conduite de partenariats internationaux.

5. PANELS THÉMATIQUES ET COMMUNICATIONS TECHNIQUES

Après la conférence inaugurale, les travaux se sont poursuivis par une série de panels et de communications techniques destinés à approfondir les dimensions conceptuelles, juridiques et opérationnelles de la coopération décentralisée. Ces sessions ont offert aux participants un espace d'échanges privilégié, favorisant le partage d'expériences, l'analyse comparative des pratiques et la réflexion sur les défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales.

5.1. Premier panel : les fondamentaux de la coopération décentralisée

Le premier panel, animé par monsieur Ibrahima Amadou NIANG, était consacré aux fondements de la coopération décentralisée. Son intervention a permis de clarifier les concepts essentiels, d'identifier les principaux acteurs de cet écosystème et de présenter les conditions nécessaires à la mise en œuvre de partenariats territoriaux efficaces.

L'exposé a mis en évidence le caractère stratégique de la coopération décentralisée comme outil de développement local. Celle-ci offre aux collectivités territoriales l'opportunité de mutualiser leurs expériences, de mobiliser des ressources complémentaires et de développer des projets répondant aux besoins spécifiques de leurs populations.

L'intervenant a rappelé que la réussite d'une coopération repose avant tout sur une connaissance approfondie des réalités territoriales, une gouvernance locale performante et une vision de développement clairement définie.

Une attention particulière a été accordée à la nécessité d'assurer une cohérence entre les projets de coopération et les instruments nationaux de planification, notamment les Plans de Développement Communaux de quatrième génération (PDC 4) ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD). Cet alignement constitue un facteur déterminant pour garantir la pertinence, la durabilité et la recevabilité des projets auprès des partenaires techniques et financiers.

Au terme de cette communication, plusieurs enseignements majeurs ont été retenus :

- * la coopération décentralisée représente un levier incontournable pour le développement territorial ;
- * les projets de coopération doivent répondre aux priorités exprimées par les collectivités elles-mêmes ;
- * la planification locale demeure la référence essentielle pour orienter les interventions des partenaires ;
- * la prise en compte des Objectifs de Développement Durable renforce la crédibilité et l'impact des initiatives territoriales ;
- * le renforcement de l'ingénierie territoriale constitue une condition indispensable pour améliorer la compétitivité des collectivités dans l'accès aux financements internationaux.

5.2. Échanges avec les participants

Les communications ont donné lieu à des échanges particulièrement riches entre les intervenants et les participants.

Les préoccupations exprimées ont principalement porté sur les modalités de création de partenariats internationaux, les procédures administratives à respecter, les critères d'éligibilité appliqués par les bailleurs de fonds ainsi que les stratégies permettant d'accroître les chances de financement des projets communaux.

En réponse, les experts ont partagé plusieurs expériences réussies mises en œuvre en Mauritanie, au Maroc et dans d'autres pays africains. Ils ont insisté sur l'importance d'une préparation rigoureuse des projets, d'une gouvernance locale transparente et d'un suivi technique permanent afin d'instaurer une relation de confiance avec les partenaires internationaux.

Ces échanges ont permis aux participants de mieux appréhender les exigences des dispositifs de coopération et d'identifier les bonnes pratiques susceptibles d'être adaptées à leurs contextes respectifs.

5.3. Communication technique : cadre juridique et institutionnel de la coopération décentralisée au Bénin

Une communication technique a ensuite été consacrée à la présentation du cadre juridique régissant la coopération décentralisée au Bénin.

L'intervention a permis d'exposer les principaux textes qui encadrent les relations de coopération entre les collectivités territoriales béninoises et leurs partenaires étrangers. Les participants ont notamment été informés des responsabilités respectives des communes, de l'État et des autorités déconcentrées dans la conduite des actions de coopération.

Les échanges ont porté sur plusieurs aspects essentiels, notamment :

- * les dispositions légales encadrant la coopération décentralisée ;
- * les compétences reconnues aux collectivités territoriales ;
- * les obligations administratives et réglementaires applicables aux conventions de coopération ;
- * les mécanismes de contrôle de légalité exercés par l'autorité préfectorale ;
- * les procédures d'approbation des accords conclus avec des partenaires étrangers.

Cette présentation a permis de rappeler que le respect du cadre juridique constitue une garantie essentielle pour assurer la sécurité institutionnelle des partenariats et favoriser leur pérennité.

6. TABLE RONDE: ÉTAT DES LIEUX DE LA COOPERATION DECENTRALISEE AU BENIN ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Les travaux se sont poursuivis par une table ronde consacrée à l'évolution de la coopération décentralisée dans l'espace francophone africain, avec un éclairage particulier sur l'expérience marocaine et le Fonds Africain d'Appui à la Coopération Décentralisée Internationale (FACDI).

Les intervenants ont présenté les mutations observées ces dernières années, marquées par une évolution progressive d'une logique de coopération Nord-Sud vers des partenariats davantage fondés sur la coopération Sud-Sud et les échanges entre collectivités africaines.

L'expérience du Royaume du Maroc a été présentée comme un exemple de structuration réussie d'un dispositif d'appui à la coopération territoriale, grâce notamment à la mise en place du FACDI, mécanisme destiné à soutenir les projets de coopération internationale portés par les collectivités.

Les discussions ont permis de mettre en évidence les opportunités offertes aux communes béninoises, notamment en matière de mobilisation de financements, de renforcement des capacités institutionnelles et de développement de projets structurants dans les domaines économique, social, culturel et environnemental.

Les participants ont salué la pertinence de cette initiative, qui ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération entre les territoires africains et favorise l'émergence de partenariats plus équilibrés, durables et adaptés aux réalités locales.

7. ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE, ENSEIGNEMENTS, RECOMMANDATIONS ET RÉSULTATS

7.1. Activités de réseautage

La première journée de la Conférence Internationale de Coopération Décentralisée a constitué un cadre privilégié de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs présents.

Au-delà des sessions formelles, plusieurs opportunités de réseautage ont été observées, notamment entre élus locaux, experts internationaux, partenaires techniques et financiers, ainsi que représentants d'organisations de la société civile.

Ces interactions ont permis :

- * l'établissement de premiers contacts institutionnels entre collectivités territoriales ;
- * la mise en relation d'experts et de décideurs locaux autour de problématiques communes ;
- * l'identification de pistes de coopération bilatérale et multilatérale ;
- * le renforcement du réseau des acteurs engagés dans la gouvernance territoriale ;
- * l'émergence d'opportunités de partenariats futurs dans divers domaines du développement local.

Ces dynamiques de réseautage ont contribué à renforcer la portée opérationnelle de la conférence, en favorisant une approche plus concrète et collaborative de la coopération décentralisée.

7.2. Principaux enseignements

Les travaux de cette première journée ont permis de dégager plusieurs enseignements majeurs relatifs à la coopération décentralisée et à son rôle dans le développement territorial.

Il ressort notamment que :

- * la coopération décentralisée constitue un levier stratégique de développement local durable ;

- * la performance des collectivités dépend largement de leur capacité institutionnelle et technique ;
- * la qualité et la pertinence des projets conditionnent l'accès aux financements internationaux ;
- * l'alignement des projets avec les PDC et les ODD demeure un impératif de cohérence et d'efficacité ;
- * la coopération Sud-Sud offre de nouvelles perspectives de collaboration entre collectivités africaines ;
- * les industries culturelles, créatives et touristiques représentent un potentiel important de développement économique local ;
- * le renforcement de l'ingénierie territoriale constitue un facteur clé de réussite des politiques de coopération.

7.3. Recommandations

À l'issue des échanges et analyses, plusieurs recommandations ont été formulées à l'attention des différents acteurs impliqués dans la coopération décentralisée :

O Aux collectivités territoriales

Il est recommandé de renforcer les capacités techniques en matière d'ingénierie territoriale, de planification stratégique et de montage de projets afin d'améliorer leur compétitivité dans l'accès aux financements.

O À l'état et aux autorités compétentes

Il est suggéré de poursuivre les efforts de simplification et d'accélération des procédures administratives liées à la validation et au suivi des accords de coopération décentralisée.

O Aux partenaires techniques et financiers

Il est attendu un soutien accru aux initiatives locales innovantes, notamment celles présentant un fort impact social, économique et environnemental.

O À la société civile

Les organisations de la société civile sont invitées à jouer un rôle plus actif dans l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets territoriaux.

O Aux universités et centres de recherche

Il est recommandé de développer davantage de programmes de recherche appliquée sur la gouvernance locale, la coopération décentralisée et le développement territorial.

O Au secteur privé

Le secteur privé est encouragé à s'impliquer davantage dans le financement, la co-construction et la mise en œuvre des projets de développement local.

7.4. Résultats obtenus

La première journée de la Conférence a permis d'obtenir des résultats significatifs, notamment :

- * la tenue effective de la cérémonie d'ouverture officielle ;
- * une forte mobilisation des acteurs nationaux et internationaux ;
- * un renforcement des connaissances des participants sur les fondamentaux de la coopération décentralisée ;
- * une meilleure compréhension du cadre juridique et institutionnel applicable au Bénin ;
- * un partage d'expériences enrichissant entre experts africains ;
- * l'identification de nouvelles opportunités de partenariat ;
- * le renforcement du réseau d'acteurs de la coopération territoriale.

8. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Aucune contrainte majeure n'a été relevée au cours de cette première journée. Toutefois, quelques ajustements mineurs relatifs à la gestion du temps des communications ont été observés, sans impact significatif sur la qualité globale des travaux.

9. PERSPECTIVES

La deuxième journée de la conférence sera consacrée à la poursuite des travaux thématiques, avec un accent particulier sur :

- * les innovations en matière de coopération décentralisée ;
- * les mécanismes innovants de financement des collectivités territoriales ;
- * les ateliers de co-construction de projets ;
- * les rencontres bilatérales entre partenaires ;
- * les travaux de groupes et les sessions de restitution.

Ces activités permettront de consolider les acquis de la première journée et de renforcer la dynamique de collaboration engagée entre les différents acteurs.

CONCLUSION PARTIELLE JOUR 1

La première journée de la Conférence Internationale de Coopération Décentralisée de Grand-Popo s'est achevée sur un bilan particulièrement satisfaisant, tant au regard de la qualité de l'organisation que de la richesse des échanges et de la forte mobilisation des différentes parties prenantes. Elle a réuni des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des institutions de coopération, des

partenaires techniques et financiers, des organisations internationales, des experts, des universitaires ainsi que des acteurs de la société civile et du secteur privé, traduisant ainsi l'intérêt croissant accordé à la coopération décentralisée comme levier de développement territorial durable.

Les différentes séquences de la journée (allocutions officielles, conférence inaugurale, communications thématiques et débats interactifs) ont permis d'établir un diagnostic partagé sur les évolutions majeures qui caractérisent aujourd'hui la coopération décentralisée. Elles ont également favorisé l'émergence d'une vision commune fondée sur le renforcement de la gouvernance locale, la mobilisation de financements innovants, le développement de partenariats stratégiques et l'amélioration des capacités institutionnelles des collectivités territoriales.

Les échanges ont mis en évidence que la coopération décentralisée connaît une profonde transformation de ses paradigmes. Le modèle traditionnel reposant essentiellement sur une logique d'assistance et de transfert unidirectionnel de ressources laisse progressivement place à une approche de partenariat fondée sur la coresponsabilité, la complémentarité des compétences et la création de valeur partagée. Cette évolution consacre les collectivités territoriales comme des acteurs à part entière du développement, appelés à construire des relations durables fondées sur la réciprocité, l'innovation, l'échange d'expériences et la recherche de solutions adaptées aux réalités locales.

Les participants ont unanimement reconnu que la mobilisation des ressources financières demeure l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales. Toutefois, les interventions ont souligné que l'accès aux mécanismes internationaux de financement est désormais fortement conditionné par la qualité des projets soumis. Les collectivités sont ainsi appelées à renforcer leurs capacités en matière d'ingénierie de projet, de planification stratégique, de montage financier, de gestion des risques, de suivi-évaluation et de mesure d'impact. Le développement des compétences techniques au sein des administrations locales apparaît dès lors comme une condition indispensable pour accroître leur capacité d'absorption des financements et améliorer leur compétitivité auprès des bailleurs de fonds.

La nécessité d'assurer une parfaite cohérence entre les projets de coopération et les politiques publiques nationales a constitué un autre enseignement majeur de cette première journée. Les communications ont rappelé que toute initiative de coopération doit être pleinement intégrée aux instruments nationaux de planification, notamment aux Plans de Développement Communaux (PDC) de quatrième génération, tout en contribuant de manière tangible à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette double articulation entre les priorités nationales et les engagements internationaux constitue désormais un critère essentiel de crédibilité, de durabilité et d'éligibilité des projets auprès des partenaires techniques et financiers.

Les travaux ont également mis en exergue le potentiel considérable de la coopération Sud-Sud et de la coopération intra-africaine comme vecteurs d'intégration régionale et de développement partagé. À cet égard, l'émergence du Fonds Africain d'Appui à la Coopération Décentralisée Internationale (FACDI), soutenu par le Royaume du Maroc, a été présentée comme une avancée stratégique majeure. Ce mécanisme ouvre de nouvelles perspectives pour les collectivités africaines en favorisant des partenariats fondés sur la proximité des contextes institutionnels, socio-économiques et environnementaux, ainsi que sur le partage de solutions adaptées aux réalités du continent.

Au-delà des constats, cette première journée a permis de dégager plusieurs orientations stratégiques destinées à renforcer l'efficacité de la coopération décentralisée. Les participants ont notamment recommandé la poursuite des réformes visant à consolider la décentralisation et la déconcentration, à améliorer l'autonomie financière des collectivités territoriales et à simplifier les procédures administratives relatives à la coopération internationale. Ils ont également insisté sur la nécessité, pour les communes, de renforcer la gouvernance locale, la transparence dans la gestion des ressources publiques, la planification stratégique et la professionnalisation de leurs administrations. Les partenaires techniques et financiers ont été invités à promouvoir des mécanismes de financement plus accessibles et plus flexibles, tandis que la société civile, les universités, les centres de recherche et le secteur privé ont été identifiés comme des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de projets innovants à fort impact territorial.

Les débats, particulièrement riches et interactifs, ont donné lieu à des échanges d'expériences, à la présentation de bonnes pratiques et à l'identification de nombreuses opportunités de collaboration entre collectivités et institutions partenaires. Malgré quelques ajustements apportés au chronogramme initial, rendus nécessaires par la densité des discussions et la diversité des contributions, le déroulement des travaux est demeuré satisfaisant et a permis d'atteindre l'ensemble des objectifs assignés à cette première journée.

En définitive, cette première journée a constitué une étape déterminante dans la réflexion collective sur l'avenir de la coopération décentralisée en Afrique et au Bénin. Elle a permis de consolider une compréhension commune des défis actuels, de mettre en évidence les conditions nécessaires à une coopération plus efficace et de renforcer les synergies entre les différents acteurs engagés dans le développement territorial. Les connaissances partagées, les expériences capitalisées ainsi que les premiers contacts établis entre les participants constituent désormais un socle solide pour le développement de partenariats durables et la mise en œuvre de projets structurants.

Les acquis de cette journée ouvrent ainsi des perspectives prometteuses pour la suite de la conférence. La deuxième journée sera consacrée à une approche résolument opérationnelle, orientée vers la conception collaborative de projets de coopération, l'exploration approfondie des mécanismes innovants de financement, le renforcement des capacités techniques des collectivités territoriales ainsi que l'organisation de rencontres de partenariat entre collectivités, institutions, bailleurs de fonds et investisseurs. Ces travaux devront permettre de transformer les orientations stratégiques dégagées au cours de cette première journée en actions concrètes, susceptibles de renforcer durablement l'attractivité, la résilience et le développement des territoires.

« RÉINVENTER : FINANCE CLIMATIQUE, GUICHETS RÉGIONAUX ET ÉPREUVE DE LA BANCABILITÉ »

Tournant opérationnel de la conférence, cette deuxième journée a érigé la finance climatique et l'exigence de bancabilité en leviers incontournables de la résilience territoriale. Elle rappelle ainsi que la transformation des vulnérabilités locales en projets structurés, rigoureux et alignés sur les standards internationaux constitue l'impératif stratégique d'un développement territorial durable.

CONFERENCE STRATEGIQUE INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION
DECENTRALISEE ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

Grand-Popo (République du Bénin)

Vendredi 02 juillet 2026





Vue partielle de la salle abritant la conférence
© Agence Afrik Perform Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026



Monsieur Niang en pleine présentation.
© Agence Afrik Perform Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026

INTRODUCTION PARTIELLE JOUR 2

Les mutations environnementales contemporaines imposent une profonde reconfiguration des politiques publiques territoriales. Dans un contexte marqué par l'accélération des changements climatiques et l'intensification des pressions anthropiques sur les écosystèmes, les collectivités territoriales apparaissent désormais comme les premiers espaces où se manifestent les conséquences concrètes des déséquilibres environnementaux. L'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, les inondations récurrentes, la dégradation des terres agricoles, la raréfaction des ressources hydriques ainsi que l'accroissement des risques naturels fragilisent durablement les économies locales, compromettent les moyens de subsistance des populations et accentuent les inégalités territoriales.

Cette réalité confère aux collectivités territoriales une responsabilité stratégique dans la mise en œuvre des politiques d'adaptation et de résilience climatique. En raison de leur proximité avec les citoyens, de leur connaissance fine des dynamiques socio-économiques et environnementales locales ainsi que de leur capacité à coordonner les acteurs du développement, elles constituent le niveau de gouvernance le plus approprié pour concevoir des réponses adaptées aux spécificités de chaque territoire. Les communes, départements et régions deviennent ainsi de véritables laboratoires d'innovation institutionnelle, où se construisent des solutions concrètes conciliant développement territorial, protection de l'environnement et inclusion sociale.

C'est dans cette dynamique qu'a été organisée la Conférence Internationale de Coopération Décentralisée, initiative portée par l'AGENCE AFRIK PERFORM CULTURE ET TOURISME (APCT), avec l'ambition de renforcer la coopération entre collectivités territoriales africaines et leurs partenaires internationaux afin d'accélérer la transition vers des territoires plus résilients, inclusifs et durables.

Placée sous le triptyque « COOPERER – REINVENTER – CONNECTER », cette conférence poursuit une vision intégrée reposant sur trois piliers complémentaires :

- * Coopérer, afin de promouvoir une gouvernance territoriale fondée sur le partenariat, la solidarité entre collectivités et la mutualisation des expertises ;
- * Réinventer, en encourageant l'émergence de nouveaux modèles de gouvernance locale, de financement du développement et d'innovation territoriale capables de répondre aux défis climatiques ;
- * Connecter, en développant des passerelles durables entre les territoires, les institutions régionales, les mécanismes internationaux de financement et les réseaux de coopération décentralisée.

Le choix de Grand-Popo, commune côtière particulièrement exposée aux effets des changements climatiques, illustre parfaitement cette ambition. Confrontée à une érosion littorale particulièrement préoccupante, à la vulnérabilité de ses infrastructures et aux mutations de ses écosystèmes, cette localité constitue un exemple représentatif des défis auxquels sont confrontées de nombreuses collectivités africaines. Son expérience offre un cadre privilégié pour analyser les interactions entre gouvernance territoriale, résilience climatique et coopération internationale.

À l'issue d'une première journée consacrée aux fondements conceptuels de la coopération décentralisée, aux mécanismes institutionnels de gouvernance territoriale ainsi qu'au rôle des partena-

riats dans le développement local, les travaux du vendredi 03 juillet 2026 ont marqué une évolution significative vers les dimensions opérationnelles de l'action climatique.

Placée sous le thème « Réinventer : Finance climatique, guichets régionaux et épreuve de la bancabilité », cette deuxième journée a abordé l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les collectivités territoriales africaines : la mobilisation effective des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des projets de résilience climatique.

Les échanges ont rapidement mis en évidence un paradoxe majeur. Alors que les mécanismes internationaux consacrent chaque année plusieurs milliards de dollars au financement de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques, une proportion encore très limitée de ces ressources bénéficie directement aux collectivités territoriales. Pourtant, ces dernières portent des projets répondant aux besoins les plus immédiats des populations et constituent le premier niveau d'intervention face aux effets du changement climatique.

Cette faible mobilisation des financements ne résulte pas d'un manque d'initiatives locales, mais s'explique principalement par des contraintes structurelles qui limitent l'accès des collectivités territoriales aux grands mécanismes internationaux de financement.

La première réside dans la complexité des procédures d'éligibilité imposées par les principaux fonds climatiques internationaux. Les exigences en matière de gouvernance, de gestion fiduciaire, d'évaluation environnementale et sociale, de suivi-évaluation, de gestion des risques ou encore de démonstration des impacts dépassent souvent les capacités techniques et administratives des collectivités locales.

La seconde concerne le déficit d'ingénierie de projets. De nombreuses collectivités disposent d'initiatives pertinentes et porteuses d'impact, mais peinent à transformer ces idées en projets suffisamment structurés, documentés et conformes aux standards internationaux de qualité exigés par les institutions financières.

Face à ces défis, les travaux de la deuxième journée poursuivaient un double objectif stratégique.

Il s'agissait, d'une part, de rendre plus accessible l'architecture du financement climatique international en présentant les différents mécanismes existants ainsi que le rôle déterminant joué par les institutions financières régionales dans l'accompagnement des collectivités territoriales. À cet égard, l'intervention de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a permis d'illustrer les modalités selon lesquelles une banque régionale peut accompagner les collectivités dans la maturation de leurs projets, faciliter leur accès aux financements internationaux et jouer un rôle d'interface entre les besoins locaux et les exigences des grands fonds climatiques.

D'autre part, cette journée visait à renforcer les capacités techniques des participants en matière de conception, de structuration et de financement de projets climatiques. Les échanges ont mis l'accent sur les principes fondamentaux de la bancabilité, la définition d'indicateurs de résultats, la démonstration des impacts environnementaux et socio-économiques, l'analyse des risques ainsi que la construction de modèles financiers répondant aux exigences des bailleurs internationaux, notamment le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat (FVC).

Pour atteindre ces objectifs, les organisateurs ont privilégié une démarche pédagogique fondée sur la complémentarité entre les apports théoriques et les exercices pratiques.

Les communications techniques, assurées par des spécialistes de la BOAD et des experts du financement du développement, ont permis d'exposer les mécanismes internationaux de financement climatique, les critères d'éligibilité, les procédures d'instruction des dossiers ainsi que les exigences relatives à la gouvernance financière et à la gestion des projets.

En parallèle, des ateliers interactifs, des études de cas et des simulations de montage de projets ont permis aux délégations de mettre en application les connaissances acquises. Ces exercices ont offert aux participants l'opportunité de s'approprier les outils méthodologiques nécessaires à la transformation de problématiques territoriales en projets structurés, techniquement solides, financièrement viables et susceptibles d'être financés par les principaux mécanismes internationaux.

Ainsi, cette deuxième journée a constitué une étape déterminante dans le processus de renforcement des capacités engagé par la Conférence Internationale de Coopération Décentralisée. En établissant un lien direct entre les enjeux de gouvernance territoriale, les mécanismes de financement climatique et les exigences de la bancabilité, elle a permis aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des conditions indispensables à la mobilisation de ressources financières au service de territoires plus résilients, plus inclusifs et mieux préparés aux défis du changement climatique.

Au-delà des connaissances techniques transmises, les travaux ont réaffirmé une conviction essentielle : l'avenir de la résilience climatique en Afrique dépendra autant de la capacité des collectivités territoriales à concevoir des projets de qualité que de leur aptitude à construire des partenariats solides avec les institutions financières, les organisations régionales et les partenaires internationaux. La coopération décentralisée apparaît ainsi non seulement comme un instrument de solidarité entre territoires, mais également comme un puissant levier de transformation des politiques publiques locales et de développement durable.

1. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de cette deuxième journée ont été principalement consacrés au renforcement des capacités des participants sur les mécanismes internationaux de financement climatique, avec un accent particulier sur les exigences de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) en matière de préparation et de structuration de projets bancables.

La session technique a été animée par monsieur Joseph Yaovi Lowanou KOGBE de la BOAD, spécialiste en finance climat, qui a développé une communication autour du thème : « Montage de dossiers pour les Fonds d'Adaptation (Guichet BOAD) et exigences de la BOAD relatives aux Fonds d'Adaptation et aux Fonds Climat : traduction des vulnérabilités communales en indicateurs éligibles ».

À travers une présentation méthodique, l'intervenant a exposé les principaux critères qui conditionnent l'accès aux financements internationaux dédiés à l'adaptation aux changements climatiques. Il a particulièrement insisté sur les exigences techniques, méthodologiques et institutionnelles auxquelles doivent satisfaire les collectivités territoriales souhaitant soumettre des projets aux différents mécanismes de financement climatique.

1.1. Montage des dossiers destinés au fonds d'adaptation (guichet boad)

En ouvrant sa communication, le formateur a rappelé que la BOAD, en tant qu'entité régionale accréditée auprès du Fonds d'Adaptation, accompagne les États membres de l'UEMOA dans la mobilisation de ressources financières destinées à soutenir les initiatives d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Il a souligné que la préparation d'un dossier de financement ne se limite pas à la description d'un besoin de développement local. Elle doit démontrer, avec des arguments techniques solides, que le projet constitue une réponse directe aux impacts des changements climatiques et qu'il contribue effectivement au renforcement de la résilience des populations, des infrastructures et des écosystèmes.

À cet effet, plusieurs principes fondamentaux doivent guider l'élaboration des projets.

Le premier consiste à établir clairement le lien entre les difficultés observées sur le territoire et les conséquences des changements climatiques. Les projets doivent notamment démontrer que les problématiques identifiées telles que les inondations, la sécheresse, l'érosion côtière, les vagues de chaleur ou encore l'irrégularité des précipitations résultent des effets du climat et non d'un simple déficit de développement.

L'intervenant a également insisté sur la nécessité d'assurer une parfaite cohérence entre les projets proposés et les politiques nationales relatives à l'adaptation climatique, au développement durable ainsi qu'aux Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Cette cohérence constitue un critère essentiel dans l'évaluation des dossiers.

Une attention particulière doit être accordée à la définition des résultats attendus. Les activités prévues doivent produire des effets durables et mesurables sur la résilience des territoires, tout en générant des bénéfices concrets pour les populations les plus exposées aux risques climatiques.

Le Fonds d'Adaptation privilégie en effet les interventions bénéficiant directement aux communautés les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les producteurs agricoles et les populations vivant dans les zones fortement exposées aux aléas climatiques.

Le formateur a par ailleurs rappelé que le budget proposé doit être rigoureusement justifié. Chaque dépense doit être directement liée aux objectifs poursuivis, démontrer un bon rapport coût-efficacité et contribuer de manière tangible aux résultats attendus.

Enfin, il a insisté sur l'importance d'intégrer dès la conception du projet un dispositif performant de suivi-évaluation reposant sur des indicateurs objectivement vérifiables, ainsi qu'un mécanisme de gestion des risques environnementaux et sociaux conforme aux standards internationaux.

1.2. Les critères d'appréciation appliqués par la BOAD

Au-delà de la qualité rédactionnelle des dossiers, la BOAD procède à une analyse approfondie de plusieurs critères déterminants.

Les projets sont notamment appréciés au regard de leur pertinence face aux risques climatiques identifiés, de leur alignement avec les priorités stratégiques des fonds internationaux, de leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que de leur efficacité financière.

L'évaluation porte également sur la qualité du système de suivi-évaluation proposé, la solidité du dispositif de gestion des risques, la durabilité des résultats attendus ainsi que la capacité du projet à produire des effets positifs dans plusieurs secteurs ou à l'échelle régionale.

À cet égard, les dossiers les plus performants comportent généralement une note conceptuelle ou une proposition détaillée, une analyse approfondie de la vulnérabilité climatique, une théorie du changement clairement définie, un cadre logique cohérent, un plan d'activités détaillé, un budget justifié, une analyse des risques, un dispositif de suivi-évaluation ainsi qu'une stratégie de pérennisation des acquis.

L'expérience de la BOAD montre que les projets les plus compétitifs concernent notamment l'agriculture intelligente face au climat, la gestion intégrée des ressources en eau, la protection des zones côtières, la réduction des risques de catastrophes naturelles, la restauration des écosystèmes et les initiatives favorisant la résilience des communautés.

En conclusion de cette première communication, le formateur a rappelé qu'un projet destiné au Fonds d'Adaptation doit démontrer de manière convaincante que les investissements proposés répondent à un risque climatique clairement identifié, produisent des résultats mesurables au profit des populations vulnérables et garantissent la durabilité des bénéfices attendus.

1.3. Exigences de la BOAD pour l'accès aux fonds d'adaptation et aux fonds climat : de la vulnérabilité territoriale aux indicateurs de performance

Poursuivant sa communication, monsieur Joseph Yaovi Lowanou KOGBE a mis en lumière les exigences techniques qui encadrent l'instruction des projets soumis aux mécanismes internationaux de financement climatique par l'intermédiaire de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Il a rappelé que la BOAD, en sa qualité d'entité accréditée auprès de plusieurs fonds internationaux dédiés au climat, notamment le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat, applique des critères d'évaluation rigoureux visant à garantir la qualité, la pertinence et la viabilité des projets proposés.

À cet égard, les collectivités territoriales sont appelées à dépasser le simple constat des effets des changements climatiques. Les projets soumis doivent démontrer, à travers une approche méthodique et fondée sur des données probantes, que les actions envisagées répondent de manière pertinente aux vulnérabilités identifiées et qu'elles permettront d'obtenir des résultats concrets, mesurables et durables.

L'intervenant a particulièrement insisté sur la nécessité de transformer les vulnérabilités observées au niveau communal en indicateurs de performance objectivement vérifiables. Cette démarche constitue l'une des principales conditions d'éligibilité aux financements internationaux.

Ainsi, il ne suffit pas pour une commune d'affirmer qu'elle est confrontée à des phénomènes tels que les inondations, la sécheresse, l'érosion côtière ou la baisse de la productivité agricole. Ces réalités doivent être documentées à partir de données quantitatives et qualitatives permettant d'apprécier leur ampleur et leurs conséquences sur les populations ainsi que sur les infrastructures.

Les projets doivent notamment faire ressortir des informations précises relatives :

- * au nombre de personnes et de ménages directement exposés aux risques climatiques ;
- * aux superficies touchées par les aléas climatiques ;
- * aux pertes économiques enregistrées au niveau local ;
- * aux infrastructures vulnérables susceptibles d'être affectées ;
- * aux bénéficiaires directs des mesures d'adaptation proposées ;
- * aux effets attendus des interventions sur la réduction des risques climatiques et le renforcement de la résilience des territoires.

Au-delà de cette quantification, les projets doivent s'appuyer sur des données scientifiques fiables et actualisées. À cet effet, les communes sont invitées à mobiliser diverses sources d'information, notamment les Plans de Développement Communal (PDC), les profils climatiques territoriaux, les études de vulnérabilité, les statistiques nationales, les données météorologiques ainsi que les outils de cartographie et de Systèmes d'Information Géographique (SIG).

Le communicateur a souligné que la qualité des données constitue un facteur déterminant dans l'appréciation de la crédibilité des projets. Plus les analyses sont documentées et fondées sur des preuves, plus les propositions présentent de solides garanties de financement.

Par ailleurs, la BOAD accorde une attention particulière à plusieurs dimensions transversales qui renforcent la qualité des projets. Ceux-ci doivent démontrer leur cohérence avec les politiques nationales relatives aux changements climatiques, aux stratégies de développement durable et aux engagements internationaux des États.

Ils doivent également mettre en évidence les effets durables attendus sur l'amélioration de la résilience des populations, la préservation des écosystèmes et le développement socio-économique des territoires.

L'évaluation porte en outre sur l'existence d'un dispositif de suivi-évaluation reposant sur des indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis), permettant de mesurer avec précision les progrès réalisés tout au long de la mise en œuvre du projet.

L'intervenant a également insisté sur l'importance d'une gouvernance inclusive, caractérisée par une implication effective des parties prenantes locales, une prise en compte des exigences environ-

nementales et sociales, ainsi qu'une intégration systématique des questions de genre, d'équité et d'inclusion.

En conclusion de cette séquence, il a rappelé que la qualité d'un projet ne repose pas uniquement sur la pertinence du diagnostic territorial, mais surtout sur sa capacité à transformer les vulnérabilités identifiées en objectifs stratégiques, résultats attendus, indicateurs de performance et impacts mesurables. Cette capacité de structuration constitue aujourd'hui l'un des principaux critères de bancabilité retenus par les mécanismes internationaux de financement climatique.

1.4. Présentation des principaux guichets de financement climatique hébergés à la BOAD

La dernière partie de la communication a été consacrée à la présentation des principaux mécanismes de financement climatique dont la BOAD assure la gestion ou auxquels elle est accréditée pour le compte des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

L'intervenant a expliqué que ces différents guichets offrent aux collectivités territoriales et aux États des opportunités de mobilisation de ressources destinées à financer des projets favorisant l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection de l'environnement et le développement durable.

Le premier mécanisme présenté est le Fonds d'Adaptation (Adaptation Fund – AF), pour lequel la BOAD est accréditée en qualité d'entité régionale de mise en œuvre. Ce fonds soutient prioritairement les projets visant à renforcer la résilience des populations, des infrastructures et des écosystèmes face aux effets des changements climatiques. Les interventions financées concernent notamment l'agriculture résiliente, la gestion durable des ressources en eau, la sécurité alimentaire, la lutte contre l'érosion côtière ainsi que la prévention et la gestion des risques climatiques.

Le deuxième guichet présenté est le Fonds Vert pour le Climat (Green Climate Fund – GCF), principal mécanisme mondial de financement de l'action climatique. Accréditée auprès de ce fonds, la BOAD accompagne les pays membres dans la préparation de projets d'adaptation et d'atténuation, en mobilisant des instruments financiers variés tels que des dons, des prêts concessionnels, des garanties ou encore des prises de participation.

Enfin, la communication a porté sur le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), qui finance des initiatives liées à la conservation de la biodiversité, à la lutte contre la dégradation des terres, à la gestion durable des ressources naturelles, aux eaux internationales, aux produits chimiques et à la résilience climatique. À ce titre, l'intervenant a souligné le rôle joué par la BOAD dans la structuration de projets répondant aux critères du FEM, rappelant qu'elle a récemment mobilisé d'importantes ressources au profit de plusieurs pays de l'espace UEMOA.

En conclusion, il a été rappelé que la BOAD occupe une position stratégique en assurant à la fois un rôle d'entité accréditée auprès des principaux fonds internationaux et de partenaire technique des États. À ce double titre, elle accompagne les collectivités territoriales dans l'identification, la structuration, le montage, le financement et la mise en œuvre de projets conformes aux standards internationaux de qualité et de bancabilité.

2. ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET TRAVAUX PRATIQUES

À l'issue des différentes communications, un temps d'échanges a permis aux participants de dialoguer directement avec les experts autour des principaux défis liés à la mobilisation des financements climatiques et à la préparation de projets répondant aux standards internationaux de qualité.

Les discussions ont principalement porté sur les conditions d'accès aux différents mécanismes de financement, les critères de bancabilité des projets portés par les collectivités territoriales ainsi que les exigences méthodologiques imposées par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre de l'instruction des dossiers destinés aux Fonds d'Adaptation et aux autres mécanismes de financement climatique.

Les représentants des collectivités territoriales ont partagé les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'élaboration de projets climatiques. Les préoccupations exprimées ont notamment concerné l'insuffisance des données climatiques et socio-économiques disponibles à l'échelle locale, la formulation d'indicateurs de performance conformes aux référentiels internationaux, la structuration des dossiers de financement ainsi que les modalités d'accompagnement offertes par la BOAD et ses partenaires.

En réponse à ces préoccupations, les experts ont insisté sur l'importance de disposer de diagnostics territoriaux rigoureux, reposant sur des données fiables et actualisées. Ils ont rappelé que la qualité d'un projet dépend largement de la pertinence de son analyse de vulnérabilité, de la précision de ses résultats attendus ainsi que de la robustesse de son dispositif de suivi-évaluation.

Les échanges ont également mis en évidence la nécessité d'intégrer, dès la phase de conception des projets, les exigences relatives aux sauvegardes environnementales et sociales, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'inclusion sociale ainsi qu'à la gouvernance participative.

Dans l'après-midi, la conférence a accordé une place importante aux exercices pratiques. Chaque délégation communale a présenté une fiche-projet élaborée à partir des réalités climatiques de son territoire. Ces propositions ont été soumises à une analyse technique approfondie conduite par messieurs KOGBE et NIANG, qui ont formulé des observations et des recommandations personnalisées destinées à améliorer la cohérence, la qualité technique et la bancabilité des projets.

Cette séance pratique a permis aux participants de confronter leurs propositions aux exigences des principaux bailleurs de fonds, tout en bénéficiant d'un accompagnement méthodologique favorisant l'amélioration progressive de leurs projets.

3. RECOMMANDATIONS

Au terme des communications et des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées afin de renforcer les capacités des collectivités territoriales et d'améliorer leur accès aux financements internationaux dédiés au climat.

Il a notamment été recommandé de :

- * renforcer durablement les compétences techniques des collectivités territoriales en matière de conception, de montage et de gestion de projets climatiques ;
- * améliorer la collecte, la production et la mise à disposition de données climatiques, environnementales et socio-économiques fiables, indispensables à la préparation de projets de qualité ;
- * promouvoir l'utilisation systématique d'indicateurs SMART afin de faciliter le suivi des performances et de répondre aux exigences des partenaires techniques et financiers ;
- * veiller à une meilleure articulation entre les projets communaux, les politiques nationales de lutte contre les changements climatiques et les stratégies de développement durable ;
- * intégrer de manière transversale les dimensions liées au genre, à l'inclusion sociale, aux sauvegardes environnementales et à la participation citoyenne dans toutes les phases de préparation et de mise en œuvre des projets ;
- * renforcer la collaboration entre les collectivités territoriales, les services techniques de l'État, les universités, les centres de recherche et les partenaires techniques et financiers afin de favoriser une approche concertée du développement territorial ;
- * poursuivre l'accompagnement technique des communes dans la maturation de leurs projets afin d'améliorer leur qualité, leur crédibilité et leur bancabilité auprès des différents mécanismes de financement.

4. RESULTATS OBTENUS

Les travaux de cette deuxième journée ont permis d'enregistrer plusieurs acquis significatifs.

Les participants disposent désormais d'une meilleure compréhension du fonctionnement des principaux mécanismes internationaux de financement climatique ainsi que des opportunités offertes par la BOAD pour accompagner les collectivités territoriales dans la mobilisation de ces ressources.

La session a également contribué à renforcer les connaissances des participants sur les critères d'éligibilité et de bancabilité des projets soumis aux Fonds d'Adaptation, au Fonds Vert pour le Climat et au Fonds pour l'Environnement Mondial.

Les exercices pratiques ont permis aux représentants des communes d'améliorer leurs compétences en matière d'identification des vulnérabilités climatiques, de formulation d'objectifs, de définition d'indicateurs de performance et de structuration de projets conformes aux exigences des bailleurs internationaux.

Par ailleurs, les analyses techniques réalisées sur les fiches-projets communales ont permis d'identifier les principales insuffisances méthodologiques et de proposer des pistes d'amélioration concrètes susceptibles de renforcer la qualité des futurs dossiers de financement.

Enfin, cette journée a favorisé un dialogue constructif entre les experts, les collectivités territoriales et les partenaires présents, tout en consolidant les bases d'une coopération technique renforcée en faveur de la résilience climatique des territoires.

5. PERSPECTIVES

La troisième et dernière journée de la Conférence internationale de Coopération Décentralisée sera consacrée à la consolidation des acquis des travaux et à la définition des perspectives de coopération entre les différentes délégations.

Les activités prévues porteront notamment sur la mise en place d'un mécanisme de coopération triangulaire associant le Bénin, la Mauritanie et le Maroc, en vue de favoriser le partage d'expériences et le développement d'initiatives communes en matière de développement territorial.

Les participants prendront également part à un atelier de restitution consacré à la présentation des feuilles de route élaborées par les délégations nationales. Les porte-parole du Togo, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et du Bénin présenteront les fiches-projets révisées à la lumière des recommandations formulées par les experts.

La conférence s'achèvera par la cérémonie officielle de clôture, marquée par la présentation et l'adoption du rapport général, les allocutions des autorités et partenaires, ainsi que la remise des attestations de participation aux différents participants.

Cette dernière étape permettra de formaliser les engagements pris au cours des travaux, de consolider les partenariats noués entre les acteurs présents et de jeter les bases d'une coopération durable en faveur de la mobilisation des financements climatiques et du développement résilient des territoires.

CONCLUSION PARTIELLE JOUR 2

La session consacrée à la finance climatique a constitué l'un des moments les plus stratégiques de la Conférence internationale de coopération décentralisée. Elle a permis d'opérer une transition décisive entre les réflexions conceptuelles sur les effets du changement climatique et les mécanismes concrets permettant aux collectivités territoriales de mobiliser les ressources financières indispensables à la mise en œuvre de leurs politiques d'adaptation et de développement durable. En recentrant les échanges sur les exigences techniques, institutionnelles et financières des grands mécanismes internationaux, cette séquence a contribué à rapprocher les préoccupations quotidiennes des territoires des standards internationaux de la finance climatique.

Les interventions des différents experts ont unanimement démontré que l'accès aux financements climatiques internationaux est aujourd'hui conditionné par une approche scientifique rigoureuse et une gouvernance exemplaire des projets. Les notions d'additionnalité climatique, de résilience territoriale, de durabilité environnementale, de gestion des risques, de transparence financière et de redevabilité ont été présentées comme les fondements incontournables de toute démarche de mobilisation de ressources auprès des partenaires techniques et financiers.

Les travaux ont mis en évidence la nécessité de dépasser les approches descriptives traditionnellement utilisées dans la formulation des projets territoriaux. Désormais, les collectivités doivent être en mesure de démontrer, au moyen d'indicateurs fiables, vérifiables et objectivement mesurables, les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques générés par leurs initiatives. Cette évolution traduit un changement profond de paradigme dans la conception même de l'action publique locale, où

la qualité des données, la robustesse des analyses et la capacité à produire des résultats quantifiables deviennent des facteurs déterminants de crédibilité et d'attractivité financière.

Les échanges ont particulièrement insisté sur la nécessité d'établir une parfaite cohérence entre les défis auxquels sont confrontés les territoires de l'espace UEMOA notamment l'érosion côtière, la salinisation des terres agricoles, les inondations, la désertification progressive, la dégradation des écosystèmes, le stress hydrique et l'insécurité alimentaire et les exigences méthodologiques des bailleurs internationaux. Dans cette perspective, la notion de bancabilité a été présentée comme une capacité globale à démontrer la pertinence, la faisabilité, la viabilité économique, la durabilité environnementale et l'impact climatique mesurable des projets proposés.

L'un des principaux enseignements de cette journée réside dans la profonde transformation méthodologique que doivent désormais engager les collectivités territoriales africaines. Si celles-ci demeurent parmi les premières victimes des effets du changement climatique malgré leur faible contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, cette réalité ne suffit plus, à elle seule, à justifier un accès privilégié aux ressources financières internationales. Les partenaires financiers attendent désormais des dossiers solidement documentés, fondés sur des données scientifiques, des projections fiables, des analyses de vulnérabilité et des systèmes de suivi-évaluation capables de mesurer avec précision les effets des investissements réalisés.

Les communications ont illustré cette exigence par des exemples concrets démontrant qu'une affirmation générale relative aux difficultés climatiques d'un territoire doit être traduite en indicateurs quantitatifs, comparables et temporellement suivis. Cette culture de la donnée constitue aujourd'hui un levier essentiel pour renforcer la crédibilité des projets, faciliter leur évaluation par les bailleurs et améliorer durablement la capacité des collectivités à accéder aux financements concessionnels ou aux mécanismes innovants de financement climatique.

Les participants ont également souligné le rôle déterminant que peut jouer la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) dans l'accompagnement des collectivités territoriales de l'espace communautaire. En tant qu'institution financière régionale accréditée auprès des principaux fonds climatiques internationaux, la BOAD apparaît comme un acteur stratégique capable d'assurer l'interface entre les besoins exprimés par les territoires et les exigences techniques des mécanismes internationaux de financement. Grâce à son expertise en ingénierie financière, en structuration de projets et en accompagnement institutionnel, elle constitue un partenaire privilégié pour améliorer la qualité des dossiers soumis aux différents guichets climatiques.

Au terme des travaux, plusieurs orientations stratégiques ont été dégagées afin de renforcer durablement les capacités des collectivités territoriales à accéder aux financements climatiques. Les participants ont recommandé la mise en place, au sein des administrations locales, de cellules techniques spécialisées ou de réseaux de facilitateurs climatiques chargés d'assurer une veille permanente sur les opportunités de financement, de coordonner le montage des projets et d'accompagner leur mise en œuvre. Ils ont également insisté sur la nécessité d'investir dans des systèmes modernes de production et de gestion des données territoriales, notamment par le développement des systèmes d'information géographique, l'installation de stations météorologiques locales, le renforcement des observatoires environnementaux et la constitution de bases de données fiables permettant d'alimenter les analyses de vulnérabilité.

Les échanges ont par ailleurs rappelé que les dimensions transversales de l'inclusion sociale, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'autonomisation des jeunes, de la participation citoyenne et de la gouvernance locale ne doivent plus être considérées comme de simples exigences procédurales. Elles constituent désormais des critères essentiels d'appréciation des projets par les bailleurs internationaux et des leviers majeurs pour renforcer l'efficacité, l'appropriation locale et la durabilité des actions d'adaptation aux changements climatiques.

Au-delà des aspects strictement techniques, cette journée a favorisé l'émergence d'une véritable communauté de pratiques réunissant élus locaux, responsables administratifs, institutions financières, partenaires techniques, chercheurs, experts sectoriels et représentants de la société civile autour d'une ambition commune : construire des territoires plus résilients, plus inclusifs et mieux préparés aux défis environnementaux du XXI^e siècle. Les échanges d'expériences, les retours de bonnes pratiques et les perspectives de coopération dégagées au cours des différents ateliers ont renforcé la conviction que les réponses aux enjeux climatiques ne peuvent être envisagées qu'à travers une action concertée, fondée sur la solidarité, la mutualisation des compétences et le partage des connaissances.

Enfin, les conclusions de cette session préparent naturellement la séquence suivante de la Conférence, consacrée au renforcement des partenariats stratégiques entre collectivités territoriales africaines. Elles ouvrent notamment la voie à l'expérimentation d'un mécanisme innovant de coopération triangulaire associant le Bénin, la Mauritanie et le Maroc. Cette approche permettra de conjuguer les expertises complémentaires développées par chacun de ces pays : l'expérience marocaine en matière de gestion intégrée des ressources en eau, de transition énergétique et de gouvernance climatique ; les acquis de la Mauritanie dans les stratégies d'adaptation aux contraintes sahéliennes et à la désertification ; ainsi que l'expertise béninoise en matière de gouvernance territoriale, de valorisation du patrimoine culturel, de développement local et de coopération décentralisée. En favorisant les échanges d'expériences, le transfert de compétences et la co-construction de solutions adaptées aux réalités africaines, cette coopération triangulaire illustre pleinement l'ambition de promouvoir une coopération Sud-Sud renforcée, fondée sur la complémentarité des savoir-faire, la solidarité entre territoires et la recherche d'un développement durable partagé.

Ainsi, cette journée aura permis de démontrer que la finance climatique ne constitue pas uniquement un mécanisme de mobilisation de ressources, mais également un puissant levier de transformation des politiques publiques territoriales. Elle invite les collectivités à renforcer leurs capacités institutionnelles, à développer une culture de la planification fondée sur la preuve, à professionnaliser leurs pratiques de gestion de projets et à inscrire leurs stratégies de développement dans une perspective de résilience, de durabilité et d'innovation. Les enseignements tirés de cette session constituent dès lors une base solide pour consolider les ambitions de la coopération décentralisée africaine face aux défis climatiques contemporains et pour construire, à travers des partenariats renouvelés, des territoires plus résilients, inclusifs et prospères.

« COOPÉRER - RÉINVENTER - CONNECTER »

Point d'orgue opérationnel de la conférence, cette troisième journée a consacré le passage décisif de la réflexion stratégique à l'engagement concret des territoires. En actant la mutualisation des forces via l'intercommunalité et la coopération triangulaire, elle trace une feuille de route pragmatique pour transformer les ambitions locales en projets structurants et bancables.

CONFERENCE STRATEGIQUE INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION
DECENTRALISEE ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

Grand-Popo (République du Bénin)

Samedi 04 juillet 2026





Échanges entre acteurs lors de la table ronde stratégique...
© Agence Afrik Perfromm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026



Vue partielle lors des échanges entre acteurs à l'occasion de la table ronde stratégique...
© Agence Afrik Perfromm Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026

INTRODUCTION PARTIELLE JOUR 3

Du 02 au 04 juillet 2026, la commune de Grand-Popo au Bénin a abrité la Conférence Stratégique Internationale sur la Coopération Décentralisée et le Financement Durable des Projets Territoriaux. Organisée par l'ONG AFRIK PERFORM CULTURE ET TOURISME (APCT), cette rencontre de trois jours s'est fixée pour objectif de doter les collectivités locales d'outils stratégiques pour impulser leur développement. Les travaux techniques se sont articulés autour de deux grands axes : d'une part, la maîtrise du cadre juridique et des fondements de la coopération décentralisée (Module 01, animé par M. NLANG, Président de l'ONG Banlieues du Monde) ; d'autre part, l'ingénierie de montage de dossiers d'envergure face aux exigences rigoureuses du Fonds d'Adaptation et de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) (Module 02).

Au-delà des sessions théoriques et malgré les légers réajustements logistiques inhérents au démarrage, la conférence a ouvert la voie à une session de travail hautement stratégique. Celle-ci a réuni les maires, élus locaux et experts des communes béninoises d'Adjohoun, des Aguégues, d'Athiémé, de Bopa, de Covè, de Grand-Popo, ainsi que de la commune d'Agbodrafo représentant le Togo.

L'objectif de cette réunion restreinte était de matérialiser les enseignements des modules en amorçant des dynamiques concrètes d'intercommunalité, de coopération triangulaire et transfrontalière. Le présent rapport s'attache à restituer l'économie de ces échanges, en mettant en lumière les réalités territoriales de chaque commune, les défis institutionnels et financiers partagés, ainsi que la feuille de route opérationnelle adoptée d'un commun accord.

CONTEXTE DE LA RENCONTRE

Le 04 juillet 2026, au terme de deux journées intenses de travaux conceptuels et techniques, la Conférence Stratégique Internationale sur la Coopération Décentralisée et le Financement Durable des Projets Territoriaux a clôturé ses réflexions par une rencontre de haut niveau dédiée aux Maires et aux décideurs locaux. Si les sessions précédentes ont permis de poser le cadre juridique et de maîtriser les exigences des bailleurs internationaux, cette troisième journée avait pour ambition ultime le passage à l'action.

Réunis en séance plénière puis en conciliabule fermé, les édiles des communes de Grand-Popo, Athiémé, Covè, des Aguégues, de Adjohoun, Athiémé ainsi que leurs homologues du Togo et du Burkina Faso, ont pris la pleine mesure des enjeux : l'isolement financier des territoires n'est plus une fatalité, mais une situation qui peut être renversée par une ingénierie territoriale mutualisée.

Cette rencontre a été le lieu de la formalisation d'une volonté politique forte. Elle a permis de définir, en parfaite synergie avec le Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT) et ses partenaires techniques, les axes prioritaires d'un engagement collégial. Loin des déclarations d'intention, les débats ont abouti à l'émergence du « Forum des Opportunités » et à l'adoption d'une feuille de route opérationnelle pour le déploiement d'une équipe d'expert constitué pour monter des dossiers cohérents pour l'appel à projet du Fonds FACDI 2027.

La présente section rend compte de cette journée décisive, marquée par la signature d'engagements concrets en matière de coopération décentralisée triangulaire, la planification des prochaines missions de prospection internationale et l'adoption de mesures budgétaires indispensables pour accompagner la montée en puissance de ces nouveaux partenariats. Elle illustre la naissance d'une alliance stratégique où les territoires ne sont plus seulement spectateurs de leur développement, mais les architectes d'une coopération décentralisée active, rentable et durable.

II. PARTICIPANTS

Ont pris part à la réunion les maires et représentants des communes suivantes :

- * HOUNKANRIN Félicien, Maire de la commune de Adjohoun ;
- * AGBOKOUMISSI A. Ernest, Maire de la Commune des Aguégues
- * ASSOUE François, Maire de la commune d'Athiémé
- * GBESSO Désiré, Premier Adjoint de la Mairie de BOPA, Représentant du Maire de Bopa)
- * Représentant de la commune de Agbodrafo (Togo)
- * KOUHOSSOUNON Apollinaire, Chef d'Arrondissement de Zogba, Représentant le Maire de Covè
- * AYIKPE Carlos, Maire de la Commune de Grand-Popo

Ont également pris part à la réunion :

- * NIANG Ibrahim, Président de l'ONG Banlieues du Monde (BDM), Expert principal
- * GAGLOZOUN Akuète Donatien, Directeur Général de l'APCT
- * ADOTEVI Dieudonné, Responsable des Partenariats et des Relations Internationales, APCT
- * ADJAKIDJE Shékina, Assistante de Direction APCT

III. OUVERTURE DE LA REUNION

En ouverture, le Directeur Général de l'APCT, monsieur Akuète Donatien GAGLOZOUN, a abordé en premier point la question du budget à consacrer au voyage des maires dans le cadre de la coopération décentralisée, une fois les partenariats de coopération noués.

Il a rappelé que l'objectif principal de la réunion était de mettre les communes présentes en intercommunalité, afin de leur permettre de mobiliser des financements existants et de favoriser ainsi le développement de leurs territoires respectifs.

IV. SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE

Les échanges ont porté sur les défis rencontrés par les communes en matière de coopération décentralisée, les conditions de financement des projets, et les perspectives d'intercommunalité et de coopération triangulaire. La synthèse ci-dessous restitue, commune par commune, les principaux points soulevés.

ADJOHOUN

Le Maire d'Adjahoun a remercié les organisateurs pour la richesse des échanges depuis le début de la conférence. Il a souligné les défis de sa commune en comparaison avec les communes qui seront en Coopération Décentralisée Triangulaire, notamment en matière de projets de construction d'établissements, précisant qu'Adjahoun est déjà bénéficiaire de ce type d'appui et peut en témoigner de la faisabilité.

Il a estimé que les maires ne mesurent pas toujours l'étendue de leur pouvoir, rappelant qu'après le Chef de l'État, le maire est la plus haute autorité de la commune, et que le manque d'information demeure un frein important dans les communes.

Il s'est interrogé sur les modalités pratiques de mise en œuvre du travail proposé, ainsi que sur la prise en charge des frais de voyage (qui les supporte, et à quel montant). Il s'est dit motivé à convaincre les cadres et Secrétaires Exécutifs (SE) de sa commune, et a exprimé le souhait de mobiliser des financements importants avant la fin de son mandat.

Il a rappelé qu'Adjahoun a déjà obtenu un financement de 5 milliards de FCFA via le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC), fonds vert. Il a relayé les propos de l'expert de la BOAD selon lesquels seuls les projets de plusieurs milliards obtiennent un financement auprès des grands bailleurs, plaidant ainsi pour une mutualisation des efforts entre communes afin de porter des projets d'envergure.

AGUEGUES

Le Maire des Aguégués a remercié les organisateurs, tout en dressant un constat préoccupant : sa commune ne dispose à ce jour d'aucun partenaire, et les financements espérés ne sont jamais parvenus. Ayant promis à sa population de travailler pour le développement de la commune, il considère cette opportunité de coopération comme la meilleure décision à prendre.

Il a toutefois exprimé une inquiétude quant à l'adhésion des Secrétaires Exécutifs (SE), compte tenu des ressources limitées de la caisse communale, et s'est interrogé sur la meilleure manière de les convaincre.

ATHIEME

Le Maire d'Athiémé a salué la pertinence de l'initiative, qu'il a jugée très séduisante. Il a plaidé pour une gestion différente du service public, appelant à désigner une personne dotée d'une politique claire pour porter les décisions stratégiques, la coopération devant être le principal levier de mobilisation des moyens.

Il a approuvé l'idée et souligné la nécessité de convaincre également les Secrétaires Exécutifs (SE), insistant sur l'importance de stratégies de communication adaptées pour susciter leur adhésion et leur contribution.

Il a précisé qu'à l'issue de la démarche, l'accord signé ne resterait pas confidentiel entre maires mais serait lu et partagé avec l'ensemble de la population. Il s'est interrogé sur les diligences à accomplir auprès du Ministère des Affaires Étrangères (MAE), indiquant avoir appris seulement au cours de la réunion que les ambassades pouvaient financer des projets communaux. Il a souhaité que la réunion puisse déboucher sur des résultats concrets, avec des idées claires à l'issue des travaux, et a plaidé pour la constitution d'une intercommunalité porteuse de projets d'envergure.

BOPA

Le Maire de Bopa a regretté l'absence des Secrétaires Exécutifs (SE) à la réunion, estimant que leur présence aurait facilité la mise en œuvre des décisions. Il a également relevé que la rencontre aurait dû se tenir un à deux mois plus tôt, afin de permettre aux communes concernées d'inscrire les lignes budgétaires correspondantes.

Il a indiqué que sa commune était auparavant en coopération avec l'organisation CROME, partenariat qui n'est plus effectif à ce jour.

AGBODJAFO (TOGO)

Le représentant de la commune d'Agbodjafo (Togo) a souhaité savoir pourquoi sa commune était la seule représentante togolaise à cette conférence, alors que d'autres communes du Togo auraient dû également y prendre part, et pourquoi la coopération triangulaire ne semblait pas concerner le Togo. Il s'est également interrogé sur les modalités de mise en œuvre de l'intercommunalité avec sa commune.

Il a affirmé la disponibilité de sa commune à s'engager dans cette démarche, tout en précisant qu'étant soumise à un contrôle budgétaire strict, l'inscription de nouvelles lignes budgétaires ne serait pas simple.

COVE

Le Maire de Covè a remercié les organisateurs et rappelé que sa commune entretient depuis longtemps un partenariat avec une commune française et une commune belge. Une démarche est en cours en direction du Maroc. Il a indiqué qu'à l'issue de la conférence, sa commune engagerait les préparatifs nécessaires pour donner suite aux orientations retenues.

GRAND-POPO

Le Maire de Grand-Popo a exprimé sa gratitude et soulevé la question du financement des voyages ainsi que celle de la gestion des relations triangulaires et de l'intercommunalité. Il a affirmé que la commune de Grand-Popo est pleinement engagée dans cette dynamique, la coopération décentralisée figurant parmi les sept piliers prioritaires de son action.

Il a précisé que la commune est disposée à budgétiser cet engagement de manière rigoureuse, ayant déjà inscrit entre 30 et 50 millions de FCFA au titre du budget de voyage, convaincue de l'importance de la prospection de partenaires. Il s'est également déclaré favorable à la coopération trian-

gulaire, sous réserve qu'elle repose sur un partenariat gagnant-gagnant, ainsi qu'à une association avec d'autres communes.

Il a insisté sur le fait que l'intercommunalité doit se construire sur la base de similitudes entre les communes présentes, et a suggéré d'élargir le champ de la coopération décentralisée à d'autres secteurs tels que l'agriculture, l'artisanat et l'éducation, afin de bâtir des communes prospères.

INTERVENTION DE L'APCT (M. GAGLOZOUN, DIRECTEUR GENERAL)

Monsieur GAGLOZOUN a présenté ses excuses à la délégation togolaise, précisant que sur six communes togolaises initialement invitées, une seule a répondu présente à la conférence. Il a félicité la commune d'Adjohoun, déjà en coopération avec le Conseil Départemental 44 (CD44) et avec le Maroc, et s'est enquis de la possibilité d'étendre cette dynamique à une coopération triangulaire.

Il a par ailleurs invité le Maire de Grand-Popo à partager les contacts, l'adresse et le niveau d'avancement des discussions engagées avec M. Niang, celle-ci étant déjà en coopération avec plusieurs partenaires. Il a confirmé qu'un rapport de la réunion serait établi et transmis à l'ensemble des participants, afin que chacun soit informé des décisions prises au cours de cette assise.

Il a annoncé que deux communes ont été retenues pour engager, dans un délai de deux mois, une première coopération triangulaire : la commune d'Athiémé (Bénin – Mauritanie – Maroc) et la commune de Grand-Popo (Bénin – Mauritanie – Espagne). Les quatre autres communes suivront dans un second temps ; la commune d'Adjohoun rejoindra ensuite le dispositif, avec pour objectif de bénéficier du Fonds d'Appui à la Coopération Décentralisée et à l'Intercommunalité (FACDI), sur un horizon de six mois. Une note de mission précisera le calendrier des visites à effectuer dans chaque commune, une fois les communes ciblées confirmées.

RÉPONSE DE M. NIANG (PRÉSIDENT DE BANLIEUES DU MONDE)

En réponse à la préoccupation exprimée par la commune d'Agbodjafo, M. Niang a indiqué qu'il serait possible de proposer les services de Banlieues du Monde au Togo et d'y construire une coopération transfrontalière, ainsi qu'une coopération triangulaire similaire à celle envisagée pour les communes béninoises.

Il a par ailleurs invité l'ensemble des maires présents à participer au Forum FSM, prévu du 02 au 04 août 2026, dont les thématiques rejoignent les enjeux de développement des collectivités territoriales, précisant qu'il fait partie des organisateurs de cet événement.

V. DÉCISIONS ET ENGAGEMENTS

- * Un rapport de la réunion sera établi par l'APCT et transmis à l'ensemble des participants pour information sur les décisions prises.
- * Coopération triangulaire : première phase (dans un délai de deux mois) : commune d'Athiémé (Bénin – Mauritanie – Maroc) et commune de Grand-Popo (Bénin – Mauritanie – Espagne).
- * Coopération triangulaire : seconde phase : intégration progressive des quatre autres communes, puis de la commune d'Adjohoun, avec pour cette dernière un objectif d'accès au Fonds d'Appui

à la Coopération Décentralisée et à l'Intercommunalité (FACDI), dont la rédaction du projet à soumettre sera commis par une équipe d'experts composé de APCT et de Banlieues du Monde sur un horizon de six mois à compter de septembre 2026.

- * Le Maire de Grand-Popo partagera avec Banlieues du Monde et APCT les contacts et l'état d'avancement de ses discussions avec les communes du Maroc dont il a engagé des négociations.
- * Possibilité d'étendre une coopération transfrontalière et triangulaire à la commune togolaise d'Agbodrafo, avec l'appui de l'ONG Banlieues du Monde.
- * Proposition d'un projet de pisciculture associant les communes d'Adjohoun et des Aguégues, formulée en clôture de la réunion.
- * Invitation des maires à prendre part au Forum FSM (2 – 4 août 2026), dont les thématiques rejoignent le développement des collectivités territoriales.

VI. POINTS DE VIGILANCE SOULEVES PAR LES PARTICIPANTS

- * * Nécessité de clarifier les modalités de prise en charge des frais de voyage liés aux missions de coopération.
- * * Adhésion des Secrétaires Exécutifs (SE) à sécuriser en amont, deux maires (Bopa et Aguégues) ayant regretté leur absence à la réunion et exprimé des doutes sur les modalités pour les convaincre.
- * * Anticipation budgétaire : certaines communes ont souligné l'importance d'organiser ce type de rencontre suffisamment tôt pour permettre l'inscription des lignes budgétaires nécessaires.
- * * Clarification à obtenir auprès du Ministère des Affaires Étrangères (MAE) sur les mesures à prendre.
- * * Représentativité du Togo à approfondir, une seule commune togolaise sur six invitées ayant pris part à la conférence.
- * * Contraintes de contrôle budgétaire mentionnées par la commune d'Agbodrafo, susceptibles de complexifier l'inscription de nouvelles lignes de dépense.

VII. CLOTURE DE LA REUNION

Le Maire de Grand-Popo a prononcé un mot de remerciement, formulant le souhait que les travaux de cette assise portent leurs fruits pour l'ensemble des communes présentes.

Le Maire d'Athiémé a clôturé la réunion par des paroles de remerciement et de motivation, souhaitant que les résolutions adoptées soient effectivement mises en œuvre, afin que la participation des maires à cette conférence contribue concrètement au développement de leurs territoires.

La réunion s'est achevée sur une proposition de projet de pisciculture associant les communes d'Adjohoun et des Aguégues, ouvrant une piste concrète de coopération intercommunale sur le long terme.

CONCLUSION PARTIELLE JOUR 3

En définitive, la session de travail des maires et élus locaux, tenue en marge de la Conférence de Grand-Popo, marque le point de départ d'une ambition territoriale renouvelée pour les communes participantes. Bien que les débats aient mis en exergue des réalités disparates — allant de communes déjà aguerries aux partenariats internationaux à d'autres encore dépourvues de leviers extérieurs —, un consensus fort s'est dégagé : la mutualisation des forces à travers l'intercommunalité est l'unique voie pour capter les financements majeurs des bailleurs de fonds.

La rencontre s'est soldée par des engagements fermes et un agenda précis à court et moyen termes. Le déploiement immédiat de la coopération triangulaire se fera en deux phases, initié sous deux mois par les communes d'Athiémé et de Grand-Popo vers des axes Nord-Sud-Sud (impliquant le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne), avant d'intégrer progressivement les autres localités. De plus, la formulation conjointe par l'APCT et Banlieues du Monde d'un projet pour le Fonds d'Appui à la Coopération Décentralisée et à l'Intercommunalité (FACDI) au profit d'Adjohoun, ainsi que l'amorce d'un projet transfrontalier avec le Togo (Agbodrafo) et d'une initiative intercommunale de pisciculture (Adjohoun-Aguégues), prouvent le caractère pragmatique de ces assises.

Toutefois, la pleine réussite de cette feuille de route dépendra de la levée rapide de plusieurs points de vigilance. Les municipalités devront impérativement sécuriser l'adhésion technique et managériale de leurs Secrétaires Exécutifs (SE), anticiper les contraintes du contrôle budgétaire pour inscrire les lignes dédiées aux missions, et clarifier les protocoles auprès du Ministère des Affaires Étrangères (MAE). C'est à ce prix, et en maintenant l'élan de mobilisation qui a prévalu à Grand-Popo notamment par une participation attendue au Forum FSM d'août 2026, que les résolutions prises se traduiront par un impact durable sur les conditions de vie des populations locales.



Le maire de la commune de grand-popo
© Agence Afrik Perform Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026



Des participants à l'ouverture des travaux...
© Agence Afrik Perform Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026

CONCLUSION GÉNÉRALE

La Conférence de Grand-Popo a marqué un tournant décisif dans l'approche du développement territorial pour les municipalités participantes. En substituant l'isolement communal par une dynamique d'intercommunalité et de coopération triangulaire, les élus ont franchi une étape majeure vers la bancabilité de leurs projets.

Il ressort de ces travaux trois enseignements fondamentaux qui guideront désormais l'action du cabinet AFRIK PERFORM et de ses partenaires :

Le dépassement de l'approche classique : La coopération décentralisée ne doit plus être vue comme un simple jumelage symbolique, mais comme un investissement stratégique nécessitant une cartographie rigoureuse des acteurs, une analyse approfondie des besoins et une parfaite synergie avec les priorités nationales.

La rigueur de l'ingénierie financière : L'intervention de la BOAD a permis aux communes de comprendre que l'accès aux fonds verts (FEM, FA, FVC) est une compétition de haute technicité. La "bancabilité" d'un projet repose désormais sur la qualité du rationnel climat, la théorie du changement, l'innovation technologique et, surtout, la taille critique des projets, imposant de facto la mutualisation des ressources entre communes.

L'engagement opérationnel : La décision de mettre en place une coopération décentralisée triangulaire entre les communes béninoises, togolaises et leurs partenaires de la Mauritanie, du Maroc et de l'Espagne, est l'aboutissement concret de ces échanges.

En actant la préparation de projets pour le Fonds d'Appui à la Coopération Décentralisée et à l'Intercommunalité (FACDI) et en planifiant la mise en place d'une plateforme numérique d'opportunités, la conférence a transformé des ambitions en une feuille de route claire. Désormais, la réussite des territoires dépendra de leur capacité à maintenir cette dynamique collective, à respecter les contraintes budgétaires et à professionnaliser leur gouvernance pour transformer chaque opportunité de coopération en développement durable pour leurs populations.

ANNEXES

CONFERENCE STRATEGIQUE INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION
DECENTRALISEE ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

« COOPERER : FONDAMENTAUX, CADRE LEGAL ET ECOSYSTEME DE LA
COOPERATION DECENTRALISEE

Grand-Popo (République du Bénin)

02 au 04 juillet 2026





Monsieur Donatien GAGLOZOUN (DG Agence Afrik Perform Culture & Tourisme (APCT), en compagnie du Maire de la commune de Athiémè.

© Agence Afrik Perform Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026



Le secrétaire exécutif de la commune des Aguégues au milieu...

© Agence Afrik Perform Culture & Tourisme (APCT), juillet 2026



DECLARATION DE GRAND POPO



Conférence stratégique internationale

INGÉNIERIE DE LA
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
& FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

Sous le haut patronage de la Mairie de Grand-Popo

02-04 juillet 2026 | Grand-Popo, Bénin





L'expert de la BOAD ...

© Agence Afrik Perfromm Culture& Tourisme (APCT), juillet 2026



Monsieur Niang

© Agence Afrik Perfromm Culture& Tourisme (APCT), juillet 2026

1 - DECLARATION DE GRAND-POPO

CONFERENCE STRATEGIQUE INTERNATIONALE SUR L'INGENIERIE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX

Grand-Popo, Bénin les 02, 03 et 04 juillet 2026

1. Les 02, 03 et 04 juillet 2026 s'est tenue à l'hôtel Camilio à Grand-Popo au Bénin, la conférence stratégique internationale sur le thème central de l'ingénierie de la coopération décentralisée et le financement durable des projets territoriaux. Mise sous le haut parrainage de la mairie de Grand-Popo, elle a réuni les acteurs politico-administratifs à savoir les maires, secrétaires exécutifs et directeurs du développement local et de la planification des communes de Grand-Popo, Athiémé, Covè et des Aguégus du Bénin, des acteurs communaux du Togo et du Burkina-Faso.

2. Le maître d'œuvre de cette conférence est l'agence AFRIK PERFOMM Culture & Tourisme qui a su concevoir le projet de conférence, coordonner les travaux et veiller à son bon déroulement. L'objectif qu'elle s'est assignée au bénéfice des communes se décline en trois (03) volets : Accompagner les collectivités territoriales décentralisées vers une coopération décentralisée rentable ; structurer les politiques territoriales avec des projets mettant en avant les potentialités des communes en matière de culture, de tourisme ; développer des projets structurants innovants au profit des territoires.

3. Deux principaux communicateurs ont été mobilisés ; il s'agit de l'expert-formateur monsieur Ibrahima NIANG de Banlieues du Monde de la Mauritanie et de l'expert de la BOAD monsieur Yaovi KOGBE du Togo.

4. Le présent rapport général de la Conférence est structuré en trois sections : la restitution générale des trois (03) jours de Conférence, les implications stratégiques et recommandations, et la feuille de route induite par ladite Conférence.

RESTITUTION GENERALE DE LA CONFERENCE

5. Au premier jour, la première communication faite par l'expert-formateur Ibrahima NIANG a permis aux participants de rappeler que la Commune est une personnalité morale de droit public dotée d'une autonomie financière et d'administration libre de son territoire. Mais elle est, pour la plupart, limitée par des ressources propres insuffisantes pour financer ses ambitions de développement. Il s'offre pour elle, une voie, celle de s'engager dans la coopération décentralisée pour capter du financement additionnel.

6. Pour cela, la coopération décentralisée s'offre comme une stratégie qui vise le développement de relations entre collectivités territoriales décentralisées, peu importe qu'elles soient du sud ou du nord, mais que le plus important est de savoir comment mettre en synergie les forces et faiblesses de l'une et de l'autre, pour faire du développement sur les territoires respectifs. Cela requiert pour le pilotage d'une coopération décentralisée de porter une attention particulière à trois (03) égards :

- (1). L'analyse et la cartographie des acteurs en jeu ;

- (2). Le bon ciblage des enjeux de développement et des défis à relever ;
- (3). Les mécanismes d'alignement non seulement avec les politiques et priorités nationales, mais aussi les règles édictées par chaque Etat en matière de mise en relation des collectivités territoriales étrangères voulant entre en coopération décentralisée.

7. L'expert-formateur a montré une démarche à trois (03) étapes que les communes doivent observer pour une coopération décentralisée réussie :

- (1). Le travail sur soi qui consiste aux communes à se découvrir elles-mêmes, à se connaître par leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces et, partant de cette analyse pour apposer des critères pour créer du changement ;
- (2). Un travail de recherche approfondie pour identifier et maîtriser les points communs et une analyse des ressemblances et dissemblances ;
- (3). Se lancer proprement dit dans le partenariat que requiert le projet de coopération décentralisée.

8. Enfin, la communication du premier jour a pris fin avec un partage d'expérience fait par l'expert-formateur avec les participants sur le Fonds Africain d'Appui à la Coopération Décentralisée Internationale des Collectivités territoriales du Maroc. Ce fonds qui vise des partenariats stratégiques au service du développement durable reste une opportunité pour développer la coopération sud-sud entre le Maroc et les territoires africains.

9. A sa suite, les participants ont marqué un intérêt particulier en posant des questions et en faisant des apports intéressants qui ont enrichi les réflexions autour de la coopération décentralisée et ont permis de mettre en exergue l'importance que revêt pour les communes les intercommunalités et les coopérations décentralisées de proximité qui parfois révèlent beaucoup plus de richesses et de solutions que celles recherchées avec les pays occidentaux.

10. Au deuxième jour, la conférence stratégique s'est poursuivie avec Monsieur Yaovi KOGBE, expert à la BOAD, qui a entretenu les participants sur des mécanismes d'accès au financement climatique et plus généralement le financement du développement de la Banque. Un aperçu sur la BOAD a permis de comprendre qu'il s'agit d'une institution régionale de l'UEMOA chargée principalement d'assurer le développement équilibré de ses Etats membres et de leur intégration économique dans la sous-région ouest-africaine. Il va sans dire que la BOAD a une place de choix dans cette Conférence pour clarifier les offres de financement possibles en faveur des collectivités territoriales décentralisées.

11. Avant d'aborder l'accès au financement, l'expert de la BOAD a fait une métaphore pour définir le changement climatique qui est comparable à l'état de fièvre du corps humain fiévreux dont la température monte au-delà de 37°C. C'est ainsi l'image qu'on retient du changement climatique qui est la résultante du réchauffement de la terre dont une augmentation de température de 3°C entraîne environ une baisse générale de 30% du PIB des pays de la sous-région. Pour y faire face, la BOAD a estimé un besoin de financement de 100 milliards de dollars dans la perspective de lutter contre le changement climatique essentiellement par deux (02) approches :

(1) L'adaptation qui est une approche stratégique pour faire face aux impacts présents et futurs du changement climatique ;

(2) L'atténuation qui est une approche globale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à la source.

12. Une présentation de l'architecture globale du financement du climat de la BOAD qui décrit le circuit allant des contributeurs internationaux, passant par les agences d'exécution, les institutions multilatérales, l'autorité nationale désignée jusqu'aux derniers bénéficiaires où peuvent être logées les collectivités territoriales décentralisées. Ainsi, la BOAD dispose de trois (03) guichets dédiés à la finance climat :

(1). Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ;

(2). Le Fonds d'Adaptation (FA) ;

(3). Le Fonds Vert pour le Climat (FVC).

Ces fonds disponibles à la BOAD pour le financement du climat sont dédiés aux entités nationales non exceptées les collectivités territoriales décentralisées. Ils requièrent des exigences techniques, géopolitiques et institutionnelles.

13. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) est un fonds additionnel qui contribue à hauteur de 1/7 du montant des projets qui disposent d'autres contributeurs, mais qui adressent des problématiques de l'environnement. Ce fonds qui est à son 8ème cycle requiert quelles exigences pour y accéder. En effet, le demandeur doit passer par l'une des 18 agences accréditées et introduire son projet par le biais du point focal politique et le point focal opérationnel et recueillir une lettre d'adossement de ce dernier.

14. Le Fonds d'Adaptation (FA) quant à lui apparaît plus adapté aux communes. Les exigences tournent autour du critère d'alignement des projets éligibles aux priorités nationales et doivent répondre à un besoin réel. Ce fonds ne fait aucune restriction de secteur, mais exige qu'ils visent la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des communautés touchées directement par le changement climatique.

15. Le dernier guichet présenté par l'expert de la BOAD est le Fonds Vert pour le Climat (FVC). Il s'agit du plus grand guichet accessible au financement climat. Ce fonds est le principal mécanisme financier du CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique) pour le climat au plan mondial. Il n'est accessible que par voie d'entités accréditées et s'impose par 6 critères : l'impact ; le paradigme du changement ; le développement durable ; la satisfaction des besoins des bénéficiaires en dernier ressort ; l'appropriation du projet par le pays et enfin l'efficacité. Le FVC est dédié aussi bien aux projets d'adaptation que d'atténuation du changement climatique.

16. A la suite des communications, quatre (04) communes ont eu le privilège de présenter à la Conférence des drafts ou idées de projets qu'elles envisagent soumettre aux fonds climat.

(1). En premier, la commune d'Athiémé du Bénin par la voix de son Maire, monsieur ASSOU François a exposé le draft d'un projet intitulé : Réhabilitation, modernisation et de valorisation

des FPM dans la commune d'Athiémé. Le coût prévisionnel avoisinerait 400 millions de francs CFA.

- (2). Ensuite, monsieur DJOSSOU Gérard, Directeur du développement local et de la planification de la mairie de Covè a présenté un projet dénommé : Conservation durable et la valorisation des potentialités socio-économiques et culturelles de la forêt Kponzoun dans la commune de Covè. Le besoin de financement est estimé à 310 millions de francs CFA environ.
- (3). A son tour, monsieur KOUDJO Jean de Dieu Elisée, Secrétaire exécutif de la mairie des Aguégus a présenté le 3ème programme du Plan Communal de Développement (PDC) de la commune qui est intitulé : Promotion de l'attractivité du territoire communal, adaptation basée sur les écosystèmes et résilience au changement climatique. Ce programme d'un coût global de 821 millions de franc CFA requiert la mise en œuvre d'actions prioritaires qui seront formulées en projets intégrés ; il s'agit de :
 - Facilitation de l'accès à des logements décents et résilients pour les ménages, adaptés aux conditions des milieux humides ;
 - Assainissement des villages, espaces publics, communautaires et canaux fluviaux pour un environnement sain ;
 - Développement du potentiel écotouristique et des offres touristiques en arts, loisirs, sports et culture ;
 - Implémentation des options d'adaptation communautaire basées sur les écosystèmes, pour saisir les opportunités climatiques ;
 - Amélioration de l'accès équitable à l'énergie solaire pour tous ;
 - Restauration des forêts de la commune des Aguégus.

Excepté le projet relatif au potentiel écotouristique qui sera prétendu à une coopération décentralisée, les autres seront mis en œuvre dans une approche globale d'adaptation au changement climatique.

- (4). Enfin, monsieur MESSAN Théodore, administrateur des collectivités locales, chargé de la coopération et des partenariats de la mairie d'Agbodrafo du Togo a présenté un projet dont le titre est : Programme intégré de gestion des déchets, des eaux usées et de la promotion d'hygiène dans la commune Lacs 3 (PIGEP – Lacs 3).

17. Après une écoute attentive des présentations, les experts sont revenus à la charge pour apporter de riches contributions et des conseils utiles pour améliorer la qualité des projets et augmenter les chances de leur éligibilité au financement. On retient pour l'ensemble des interventions des deux (02) experts, les points d'attention suivants aux projets :

- (1). Le justificatif climat ou le rationnel climat - Cela paraît une condition sine qua non pour prétendre au financement climat. Le document de projet non seulement doit s'aligner aux priorités nationales, mais doit aussi puiser dans l'arsenal institutionnel, documentaire et politique du

pays pour justifier sa cohérence avec la résolution pertinente d'un problème lié au changement climatique.

- (2). La théorie du changement - Le projet doit démontrer l'effectivité d'une stratégie opérationnelle pour passer d'un état de besoin crucial à un état de réelle satisfaction des bénéficiaires en dernier ressort.
- (3). L'approche innovationnelle – Tout projet de développement et particulièrement un projet à soumettre au financement climat doit se départir des logiques de projets classiques pour augmenter les chances de son éligibilité aux fonds climat. A titre d'exemple, un portage numérique du projet qui allie innovation dans le mécanisme de résolution et de satisfaction des bénéficiaires à cette ère de l'intelligence artificielle ne fera qu'augmenter l'éligibilité du projet.
- (4). L'économie circulaire – Le projet doit s'inscrire dans cette logique et démontrer des effets multiples au profit des acteurs intégrés dans la problématique à résoudre.
- (5). Les priorités nationales – Les projets à soumettre doivent être en alignement avec les documents de politiques de développement du pays.
- (6). L'usage des canevas de projets réussis – Les experts ont conseillé les participants à recourir aux canevas des projets des institutions de développement tel que la BOAD pour s'exercer à la conception de leurs projets pour auto-évaluer la qualité et les chances de leur éligibilité au financement des fonds verts.
- (7). La logique de compétitivité des projets climat – Les fonds verts (FEM, FA et FVC) étant des subventions en termes de dons, les exigences sont telles que seuls les projets de haute qualité, très compétitifs et presque irréprochables réussissent à être éligibles pour être financés.
- (8). L'enveloppe financière des projets – Les projets soumis au financement des fonds verts doivent être estimés à un montant minimum de 3 milliards de francs CFA. Ce critère est éliminatoire. Pour autant, il faut des projets d'envergure qui soient dimensionnés de façon sincère et fiable. Cela obligerait des communes à accorder une importance à l'intercommunalité et concevoir des projets d'ensemble qui adressent des problématiques partagées sur plusieurs territoires.
- (9). Les résultats attendus des projets éligibles – Un point d'attention doit être porté sur la formulation des résultats des projets qui doivent être chiffrés et SMART.
- (10). Les solutions vertes non ligneuses – L'intégration des solutions d'adaptations basées sur les écosystèmes promeut le développement des plants non ligneux à savoir la conservation de la biodiversité favorable aux conditions naturelles des abeilles, des oiseaux et autres espèces écosystémiques. Cette prise en compte dans les projets contribue significativement à leur éligibilité au financement des fonds.

IMPLICATIONS DE LA CONFERENCE

18. La Conférence aura permis aux participants d'appréhender la Coopération Décentralisée comme un outil puissant de développement des territoires à prendre plus au sérieux que par le passé. Par conséquent, l'engagement des communes dans un projet de coopération décentralisée doit être

un investissement rentable, efficace et efficient ; cela d'autant plus que les communes en général sont confrontées à une faible mobilisation des ressources locales, déjà insuffisantes pour financer leur propre fonctionnement. Des efforts seront consentis pour allouer des ressources à la coopération décentralisée, mais avec comme contrepartie que celle-ci accouche effectivement des initiatives ou projets bénéfiques au développement des territoires.

19. Il a émergé de cette conférence l'idée de disposer d'une plateforme numérique qui sera un espace de rencontre des offreurs et demandeurs de coopération décentralisée (collectivités territoriales décentralisées du monde). Il ne s'agit pas d'un site web dédié à la reddition ou à l'historique des expériences de coopération décentralisée, mais une plateforme ouverte sur le monde où chaque commune expose ses atouts, ses potentialités, ses besoins et prospecte pour identifier d'autres collectivités territoriales du monde qui s'apparentent et répondent à ses besoins de coopération. En définitive, la mise en œuvre d'un tel projet sera un espace numérique d'opportunités inattendues, mais préparées pour booster les rencontres et les négociations pouvant déboucher sur la concrétisation de projets de coopération décentralisée.

20. Il a été martelé la place de l'Etat central dans tout projet de coopération décentralisée, précisément quand cela doit engager des collectivités territoriales étrangères. L'Etat a pour vocation de faciliter les échanges et de garantir le respect des normes en termes de conventions et lois des pays. Pour cela, les Mairies doivent se rapprocher du Ministère des Affaires Étrangères (MAE) pour s'approprier des règlements et mesures à prendre en compte dans tout projet de coopération décentralisée qui est en voie de s'engager.

21. Cette conférence a fait ressentir aux participants le besoin latent de renforcer les capacités des acteurs communaux sur les mécanismes institutionnels de soumission de projets de développement ou de financement au fonds climat de la BOAD. Il est donc impérieux de faire un plaidoyer à l'endroit du Ministère du cadre de vie du Bénin pour organiser un séminaire avec les acteurs communaux pour leur permettre de comprendre les procédures et des dispositions nationales et institutionnelles requises pour le montage des projets éligibles au financement des fonds climat.

DECISIONS ET ENGAGEMENTS

22. Les Maires présents et les représentants institutionnels (Banlieues du monde et AFRIK PER-FOMM) ont tenu un conciliabule qui a accouché des décisions et engagements ci-après :

- (1). Une coopération décentralisée triangulaire sera mise en place dans une première phase dans un délai de deux (02) mois d'une part entre la commune d'Athiémé du Bénin et des collectivités territoriales décentralisées de la Mauritanie et du Maroc et d'autre part, entre la commune de Grand-Popo au Bénin et des collectivités territoriales décentralisées de la Mauritanie et de l'Espagne.
- (2). Dans une seconde phase, les quatre (04) autres communes (Aguégoués, Adjohoun, Covè) du Bénin et la commune du Lacs 3 du Togo vont mettre aussi en place progressivement une coopération décentralisée triangulaire avec d'autres collectivités territoriales décentralisées du monde (Maroc, Mauritanie, Espagne, etc.). Ces communes devront travailler à accéder au Fonds d'Appui à la Coopération Décentralisée et à l'Intercommunalité (FACDI), dont la rédaction du pro-

jet à soumettre sera commis par une équipe d'experts de APCT (AFRIK PERFORMM) et de Banlieues du Monde sur un horizon de six mois à compter de Septembre 2026.

23. Le Maire de Grand-Popo partagera avec Banlieues du Monde et APCT les contacts et l'état d'avancement des discussions engagées avec des communes du Maroc avec lesquelles il est en négociation.

24. Il sera prospecté la possibilité d'étendre une coopération transfrontalière et triangulaire à la commune togolaise d'Agbodrafo, avec l'appui de Banlieues du Monde.

25. Il y a émergé l'idée d'un projet de pisciculture associant les communes d'Adjohoun, de Bopa, d'Athiémè et des Aguégus.

26. Les maires recevront une invitation pour prendre part au Forum FSM qui se tiendra à Cotonou, du 04 au 08 août 2026, dont les thématiques rejoignent les questions de développement des collectivités territoriales.

27. Les maires sont revenus sur la nécessité pour les communes de faire des anticipations budgétaires pour éviter des blocages au manque de ressources financières pour la prise en charge des frais de voyage liés aux missions de coopération. Pour cela, il faut assurer l'adhésion des secrétaires exécutifs des mairies, ordonnateurs des budgets communaux pour les décaissements nécessaires en cas de besoin dans le cadre des contreparties communales pour le fonctionnement de la coopération décentralisée. Pour autant que la réussite de la coopération décentralisée est un outil de développement à mettre en œuvre, il est tout aussi indispensable que les procédures transparentes et les contraintes budgétaires soient respectées en la matière.

Jean de Dieu Elisée KOUDJO

Secrétaire Exécutif de la mairie des Aguégus, Bénin

Rapporteur général de la Conférence stratégique internationale sur la Coopération décentralisée et le financement durable des projets territoriaux.

Grand-Popo, Bénin du 02 au 04 juillet 2026

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE

LISTE DE PRÉSENCES



COOPERER- REINVENTER-CONNECTER - CONFERENCE INTERNATIONALE DE COOPERATION DECENTRALISEE
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2025

DATE : Jeudi 03 JUILLET 2025 / LIEU : SALLE DE CONFERENCE DE L'HOTEL CAMELID A GRAND-POPO

LISTE DE PRÉSENCE

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOM	Structure/TITRE	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE	ADRESSES ÉLECTRONIQUES	EMBARQUEMENT
01	TONA Koffi Gnabotossi	Secrétaire Générale Mairie de Loko	0228 32404364	koffi.tona@yahoo.fr	
02	MESSAN Tao Théodore	Administrateur de la collectivité de Loko Mairie de Loko	00229 70023098	tao.messan@yahoo.fr	
03	ASSOU François Cossy	Maire de la Commune d'Atchame	228 0196023676	francois.cossy@yahoo.fr	
04	BITE Bie Issa SE Haini	SE Haini	096901179	bite.bie@yahoo.fr	

IMÉRISE AVEC SCANNER PDF

05	GBESSO Désiré	PAM-Mairie - BOPA	019706 85 85	desire.gbesso@gmail.com	
06	DOSSEU-YOVO Clement Flore	RENSEIGNEMENTS BASSE-CH	019595416	clement.dosseu@yahoo.fr	
07	AGUEH Seng Christophe Armand	Maire Adjoint DSI	019627 67 68	christophe.agueh@yahoo.fr	
08	Niang Ibrahim	Président ONG BOM	01270607092	ibrahim.niang@gmail.com	
09	GBAGNON G. Maurice	DLP/ Mairie Grand-Popo	0197526400	maurice.gbagnon@yahoo.fr	
10	BANBA C. Clément	DLP Mairie Agadagbo	0197047263	clément.banba@gmail.com	

IMÉRISE AVEC SCANNER PDF

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**

19	HOUNKANRIN M. Félixien	Maire ADDOUHA	01 37 03 75 04	felixien2016 @gmail.com	
20	LOKOSSOU Hyginien	APCT	01 51 53 14 61	hyginien2016 @gmail.com	
21	ADJAMASSE Shékina	APCT	01 50 88 35 63	shékina2016 @gmail.com	
22	SOKANDAN Rolande	APCT	01 30 73 01 30	rolande53 @gmail.com	
23	ADOTEVI Dieu donné	APCT	01 37 58 97 87	dieu.donne56 @gmail.com	

IMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

19	HOUNKANRIN M. Félixien	Maire ADDOUHA	01 37 03 75 04	felixien2016 @gmail.com	
20	LOKOSSOU Hyginien	APCT	01 51 53 14 61	hyginien2016 @gmail.com	
21	ADJAMASSE Shékina	APCT	01 50 88 35 63	shékina2016 @gmail.com	
22	SOKANDAN Rolande	APCT	01 30 73 01 30	rolande53 @gmail.com	
23	ADOTEVI Dieu donné	APCT	01 37 58 97 87	dieu.donne56 @gmail.com	

IMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE

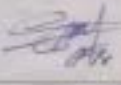
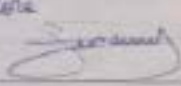




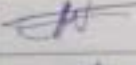
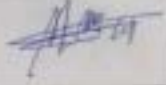
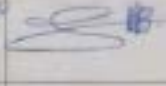
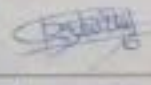


COOPERER - REINVENTER - CONNECTER - CONFERENCE INTERNATIONALE DE COOPERATION DECENTRALISEE
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026
 DATE : Vendredi 03 JUILLET 2026 / LIEU : SALLE DE CONFERENCE DE L'HYOTEL CAMELID A GRAND-POPO

LISTE DE PRESENCE

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOM	Structure/TITRE	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE	ADRESSES ELECTRONIQUES	ENGAGEMENT
01	AGUEH Sene Christophe Armand	Dance Adjetoun DSI	096278766	chadogues@guib... @mabre.g	
02	ANATO Natcha Estelle	ECO - BENIN	0194524236	natcha.anato@centrafricain.com	
03	DOSSOU-YOVO CLEMENT FLORE	REPRESENTANT DU PASGET-SH	0195954160	clément.yovo@pasget.sh	

IMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

04	TORANIGA E Justin	Ex par'Enchab	0166165911	justin.toranga@enchab.be	
05	GBAGBOBI G. Mamou	DDLP Maire de Grand Popo	0197326400	gbagbobig@popo.be	
06	BANDA E Katou	DDLP Maire de Agnéguidé	0197347869	katou.banda@agneguide.com	
07	KOUSSO Jean de Dieu E	SE Maire de Agnéguidé	0195243694	jean.koussou@agneguide.com	
08	Niang Shreshina	Président ONG Banlieues du Nord-Hautes	727246472073	shreshina.niang@banlieues.com	
09	DJONONDE H. H. Hounsiou	Responsable office de Transition 2 Agnéguidé	0194161110	hounsiou.djononde@agneguide.com	

IMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**

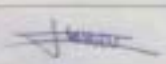
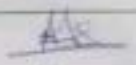
10	KOUHESBOGNON Aboulaye Appréhension	Mairie / Covi	0166023610	Aboulaye.kouh @gmail.com	
11	SANKOU / COULIBALY Christiane G. N. Elie	SE. de la Région SE	1726 70255618	Christiane.sankou @gmail.com	
12	DJEDJOU D. Gérard	BCEC covi	0136624134	gdjoudjoudjoudjoud @gmail.com	
13	AGBOKUMISSI A. Ernest	Mairie des Aguigues	0197565880	agbokumissi.a. @gmail.com	
14	GBESSO Alexie	PAM - Mairie BOPA	019206 8585	alexie.gbesso @gmail.com	
15	SIME Bio Issa	SE Mairie BOPA	0136901113	bio.sime @gmail.com	
16	ASSOU François Tony	Mairie Commune Ahiome	533 0196823576	francois.assou @gmail.com	
17	TONA Koffi G.	SG Mairie Agbadrafo	+228 32404864	koffi.tona @yahoo.fr	

NUMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

18	NESFAN TAO Théo Ina	Commune Lacs 2 Mairie des Lacs	01222 70029018	thao.nesfan @gmail.com	
19	HOVANYE Gédéon	Comité d'organisation	01623669 50	guedeon.hovanye @gmail.com	
20	KAGLOZOU Justien	APCT	01972500 26	justien.kaglozou @gmail.com	
21	AMOUSSA Sirkina	ATP	01964184 61	sirkina.amoussa @gmail.com	
22	KOUCHEMIN Yehia	APCT / Commune	0140376838	yehia.kouchemin @gmail.com	
23	KOGBE L. Joovi	BOAD	+228 90386209	l.kogbe @boad.org	
24	DOUMKAMOU H. Félix	Mairie ADJOMOU	015791909	felix.doumkamou @gmail.com	
25	LOHOSSEU Théodore	APCT	01525514 62	theodore.lohosseu @gmail.com	

ÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE

26	SOKANDAN Zolande	APCT	01 65 76 38 92	relance 2024 gmail.com	
27	ABDULHADI Shokim	APCT	01 50 35 35 60	relance 2024 gmail.com	
28	ADOTEVI Dieu-donné	APCT	01 33 53 87 87	relance 2024 gmail.com	

UMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

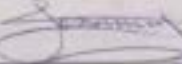
**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



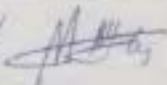
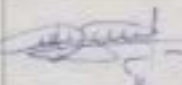
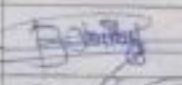




COOPERER- REINVENTER-CONNECTER - CONFERENCE INTERNATIONALE DE COOPERATION DECENTRALISEE
GRAND-POPO, BENIN / 2 - 4 JUILLET 2024
 DATE : Samedi 04 JUILLET 2024 / LIEU : SALLE DE CONFERENCE DE L'HOTEL CANTIER A GRAND-POPO
LISTE DE PRESENCE

N° N°ORDRE	NOMS ET PRENOMS	Structures/TITRES	NUMEROS DE TELEPHONE	ADRESSES ELECTRONIQUES	EMBARQUEMENT
01	MESSAN TAO Prédicateur	Commun. Loko G. Adm. des Coll. Gales Serg. Service Coopérat et partenariats	228 7023088	Mathias TAO, mali.com	
02	Dossou-yovo Clément Floris	Représentant du PASREI-SH	0195954140	clémentflor @yahoo.fr	
03	SINE RAO Iza	SE Paire BOFI	2126301149	isaia.sine@ mairie.fr	

IMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

04	SANON/COULIBALY Christiane C SINE	DG. Service National de la Culture (SINCS) SE	+226 70265648	christiane @signal.com	
05	GBA Gélili Maman G.	DDLP Mairie Grand-Popo	097326440	ghomawoff	
06	DOVONOU H.M. Maurice	DDLP Mairie Grand-Popo	019418010	maurice @signal.com	
07	DJOSSEU D-Gerard	DDLP Cuvé	019424134	gerard @signal.com	
08	AGUEH Seng Charlothe Armand	Mairie Adjokha DSI	013628 6766	charlotte- agueh@ mairie.fr	
09	Koussé Jean de Dieu E.	SE Mairie Adjokha	0195845534	jean-koussé @signal.com	
10	TOLA Koffi G.	SE Mairie Adjokha	228 92001664	-	

IMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE INTERNATIONALE

11	BANAH C. Kiatou	MLP Mairie Aguegues	0197747762	kinikindou @gmail.com	
12	GBESSO Désiré	PAM- BCPA	0197068585	glessodenis @gmail.com	
13	Niang Thana	DNG-BCH	+221 77 9691 2973	baudouin @gmail.com	
14	HOUNRAWEN M. Fala	Mairie Aguegues	0197031007	felamoune @gmail.com	
15	KOUMASSOUN M. Hounnin	Mairie / Cas	0166023610	koumassoun @gmail.com	
16	AGBOUMISSI A. Ernest	Mairie des Aguegues	0197556583	erastan @gmail.com	
17	ASSOU François Louis	Mairie Aguegues	0197025655	francois @gmail.com	
18	LOHOSSE Myriam	APCT	0151031611	lohosse @gmail.com	

NUMÉRISÉ AVEC SCANNER PDF

19	SOKANDAN Rolande	APCT	0197032730	rolande @gmail.com	
20	ASSAHIBSE Shékina	APCT	0150883560	shékina @gmail.com	
21	ADOTEVI Dora-Année	APCT	0197588781	dora @gmail.com	

FICHE D'ÉVALUATION



BIIC



Banlieues du Monde



Agence Africaine de la Culture et du Tourisme

COOPÉRER - REINVENTER - CONNECTER - CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *Anihouvi Ernest AGBOKOUHissi*

Fonction: *Maire des Agnègués*

Commune/Institution: *Commune des Agnègués*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)				X	
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)				X	X
Utilité des outils sur la bancabilité des projets				X	
Qualité des échanges					X

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil			X		
Hébergement		X		X	
Restauration				X	
Qualité des supports fournis (kits techniques)				X	

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ? *Les techniques de planification et de des actions environnementales au niveau communal*
 Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel : Je voudrais sincèrement que le Cabinet APCT m'accompagne dans la rédaction de projets de développement et m'aider à trouver des maires pour le partenariat de jumellages

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☐ Oui ☒ Non

Pas encore mais je vais avec votre accompagnement

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ? *Rencontre opérationnelle avec des partenaires*

Commentaire libre :

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
BUREAU INTERNATIONAL
DES INITIATIVES DE COOPÉRATION



Bureau des Opérations de Mission



Agence Africaine de la Culture et du Tourisme

**COOPÉRER- REINVENTER-CONNECTER - CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *ASSOU François Loany*
Fonction: *Maire*
Commune/Institution: *Athiémé*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Benileves du Monde de la Mauritanie)				<i>X</i>	
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)				<i>X</i>	
Utilité des outils sur la bancabilité des projets				<i>X</i>	
Qualité des échanges				<i>X</i>	

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil			X		
Hébergement				X	
Restauration		X			
Qualité des supports fournis (kits techniques)			X		

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ? *la découverte des outils de financement*

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel : *la rédaction de projet d'investissement et la mise en coopération décentralisée*

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☒ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaitez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ? *la négociation de partenariats et la recherche de financement*

Commentaire libre :

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
BUREAU INTERNATIONAL
DES INITIATIVES DE COOPÉRATION



**COOPÉRER - REINVENTER - CONNECTER - CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *Grand BOSSOU*

Fonction: *BOLE*

Commune/Institution: *Mairie Cote*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)				X	
Expert 2: Monsieur Yoovi KOGBE (BOAD)					X
Utilité des outils sur la bancabilité des projets					X
Qualité des échanges					X

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil					20
Hébergement					21
Restauration			20		
Qualité des supports fournis (kits techniques)					21

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ? *Travailler à l'inter-communalité du plateau Agonli*
Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ? *Bien sûr*

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel : *projet de conservation durable et de valorisation des potentialités socio-écologiques et culturelles de la forêt*
vous font dans la commune de Cové
Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

Non précisément, mais des pistes sont créées
☐ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ? *l'inter-communalité et les EPCJ : enjeux et défis et perspectives*
Commentaire libre :

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
BUREAU INTERNATIONAL
DES INITIATIVES DE COOPÉRATION



Banlieues du Monde



Agence des Performances
Culturelles et Touristiques

**COOPÉRER - REINVENTER - CONNECTER - CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: **GBESSO Désiré**

Fonction: **PAM - BOPA**

Commune/Institution: **BOPA**

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)				X	
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)				X	
Utilité des outils sur la bancabilité des projets				X	
Qualité des échanges					X

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil				X	
Hébergement				X	
Restauration			X		
Qualité des supports fournis (kits techniques)					X

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☐ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ?

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel :

* Promotion d'une zone de croissance agricole dans la commune de Bopq et ses environs (AGROPOL)

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☐ Oui ☒ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ?

Commentaire libre :

* stratégies de développement de la coopération décentralisée *

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
Bureau International
Intercommunautaire



Bureau des ONG



Agence d'Appui Régional
Culturel et Sportif

**COOPERER- REINVENTER-CONNECTER - CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2020**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2020

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *KOU MOSSOUNEN M. Appahouane*
Fonction: *Maire / Coni*
Commune/Institution: *COYE*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)				X	
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)				X	
Utilité des outils sur la bancabilité des projets					X
Qualité des échanges					X

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil					
Hébergement				X	
Restauration				X	
Qualité des supports fournis (kits techniques)				X	

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ? *Coopération Triangulaire*

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel :

Bien Oui
Projet d'aménagement et de valorisation de l'axe Nakawa dans la commune de

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☒ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ? *L'intercommunalité entre les communes des BSR*

Commentaire libre :

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Performance Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
BUREAU INTERNATIONAL
INTERMUNICIPAL DE COOPÉRATION



**COOPÉRER- REINVENTER-CONNECTER - CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms:

Yao Théodore MESSAN

Fonction:

Administrateur des collectivités locales, chargé de la coopération et partenariats

Commune/Institution:

Lacpé - Mairie d'Hydrachofa

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
<i>Qualité et clarté des interventions</i>					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)				✓	
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)				✓	
Utilité des outils sur la bancabilité des projets				✓	
Qualité des échanges				✓	

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil				✓	
Hébergement				✓	
Restauration			✓		
Qualité des supports fournis (kits techniques)				✓	

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ? *le découpage des fondamentaux de la coopération décentralisée et la prise en compte de la dimension climat dans les projets.*
 Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel ? *A pouvoir entrer en coopération avec des collectivités d'ici et d'ailleurs.*

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☒ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaitez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ? *financement des territoires de l'UEMOA, découpage des critères COT/UEMOA et financements*
 Commentaire libre :

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
Bureau International des Initiatives de Coopération



Bureau des ONG du Mali



Agence des Partenariats Culturels et Touristiques

**COOPERER- REINVENTER-CONNECTER - CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *Christiane C. H. N. E SANON / LOULIBALY*

Fonction: *DG - SNC*

Commune/Institution: *Antenne Départementale / Direction Générale de la Société Nationale de la Culture (SNC)*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)					X
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)					X
Utilité des outils sur la bancabilité des projets					X
Qualité des échanges					X

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil					X
Hébergement				X	
Restauration				X	
Qualité des supports fournis (kits techniques)					X

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ?

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel :

Projet culturel et coopération Sud-Sud

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☐ Oui ☒ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ?

Commentaire libre : Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire pour le développement de l'Afrique

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
BUREAU INTERNATIONAL
DES INITIATIVES DE COOPÉRATION



Banque du Monde



Agence Africaine pour la Culture et le Tourisme

**COOPÉRER - REINVENTER - CONNECTER - CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *Jean de Dieu E. KADISO -*

Fonction: *SECRÉTAIRE EXÉCUTIF*

Commune/Institution: *Agouèguès -*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
<i>Qualité et clarté des interventions</i>					
<i>Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banque du Monde de la Mauritanie)</i>				✓	
<i>Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)</i>				✓	
<i>Utilité des outils sur la bancabilité des projets</i>			✓		
<i>Qualité des échanges</i>					✓

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil				✓	
Hébergement			✓		
Restauration			✓		
Qualité des supports fournis (kits techniques)				✓	

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ?

Exigences et modalités de soumission de projets à la BnAD
Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel :

Coop. décentralisée, jumelage & financement de projets territoriaux

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☐ Oui ☒ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ?

Démarches au niveau national de soumission de projet (FEM, FA, FVC) à la BnAD : implication de l'Autorité Nationale Désignée et des points focaux politiques et surtout opérationnels.

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
BUREAU INTERNATIONAL
DES INITIATIVES DE COOPÉRATION



Banlieues du Monde



Agence Africaine de l'Heritage
Culturel et Touristique

**COOPÉRER- REINVENTER-CONNECTER - CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *GBAGUIDI G. Maurice*

Fonction: *BALP*

Commune/Institution: *Mairie de Grand-Popo*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)			X		
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)				X	
Utilité des outils sur la bancabilité des projets			X		
Qualité des échanges				X	

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil				X	
Hébergement					
Restauration				X	
Qualité des supports fournis (kits techniques)				X	

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ?

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel : *- Installation d'unités de transformation agro-alimentaire*
- Réaménagement de l'ameublement - lycée - écoles
- la 1ère et la 2ème

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☒ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ? *Identi fier les partenaires*

Commentaire libre :

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
Bureau International
des Initiatives de Coopération



Bureau des Opérations et de l'Appui au Développement



Agence Africaine de l'Appui au Développement
Culture et Tourisme

**COOPERER- REINVENTER-CONNECTER - CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: **TONIA Koffi Gnabétang**
Fonction: **SG Maurie Agbadorfo (LACS3)**
Commune/Institution: **LACS3 - Maurie Agbadorfo**

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANC (Banlieues du Monde de la Mauritanie)					X
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)					X
Utilité des outils sur la bancabilité des projets					X
Qualité des échanges					X

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil				X	
Hébergement				X	
Restauration			X		
Qualité des supports fournis (kits techniques)					X

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ? *Coopération décentralisée*

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel :

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☒ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ?

Coopération décentralisée

Commentaire libre :

Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
Bureau International de la Coopération Décentralisée



**COOPERER- REINVENTER-CONNECTER - CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 2 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *CLEMENT FLORE DOSSOU-YOVO*

Fonction: *TEAM LEADER DU FSE, REPRESENTANT DU PASGET-SH*

Commune/Institution :

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
<i>Qualité et clarté des interventions</i>					
<i>Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Bambey du Monde de la Mauritanie)</i>				<i>X</i>	
<i>Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)</i>					<i>X</i>
<i>Utilité des outils sur la bancabilité des projets</i>				<i>X</i>	
<i>Qualité des échanges</i>				<i>X</i>	

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil				X	
Hébergement				X	
Restauration				X	
Qualité des supports fournis (kits techniques)				X	

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ?

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel :

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☐ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ? FORMATION POUR LA MAÎTRISE DU MONTAGE DE PROJETS.

Commentaire libre :

EXPERTISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DISPONIBLE

Merci de votre précieuse contribution. AU NIVEAU DU PARTENARIAT SUR LES GRANDS ENJEUX TERRITORIAUX POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

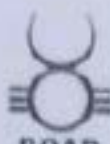
Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

(PASGET-SH)

**COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET FINANCEMENT
DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX**



BIIC
BUREAU INTERNATIONAL
DES INITIATIVES DE COOPÉRATION



BOAD
BUREAU DES OPÉRATIONS
D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



BUREAU DES OPÉRATIONS
DE MOUVEMENT DES ONG



Agence Africaine de l'Heritage
Culturel et Traditionnel

**COOPÉRER- REINVENTER-CONNECTER - CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET LE FINANCEMENT DURABLE DES PROJETS TERRITORIAUX
GRAND-POPO, BENIN | 3 - 4 JUILLET 2026**

FICHE D'ÉVALUATION

CONFÉRENCE STRATÉGIQUE DE GRAND-POPO

02 - 04 juillet 2026

Afin d'améliorer la qualité de nos prochaines assises et de mieux répondre à vos besoins, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à cette évaluation.

1. VOTRE PROFIL

Prénoms et Noms: *Hadonou Mathieu Maurice DOVONOU*
Fonction: *Responsable Office de Tourisme d'Agalou-cou/Bénin*
Commune/Institution: *Office de Tourisme d'Agalou-cou/Commune de Cou*

2. ÉVALUATION DU CONTENU (Notez de 1 à 5)

(1 = Insatisfaisant | 5 = Excellent)

Critères	1	2	3	4	5
Qualité et clarté des interventions					
Expert 1: monsieur Ibrahim NIANG (Banlieues du Monde de la Mauritanie)				X	
Expert 2: Monsieur Yaovi KOGBE (BOAD)					X
Utilité des outils sur la bancabilité des projets					X
Qualité des échanges					X

3. ÉVALUATION DE L'ORGANISATION

Critères	1	2	3	4	5
Accueil					X
Hébergement					X
Restauration				X	
Qualité des supports fournis (kits techniques)					X

Durée de la conférence : ☐ Trop courte ☒ Adaptée ☐ Trop longue

4. IMPACT ET SUIVI

Quelle est la compétence ou l'outil technique que vous retiendrez en priorité pour votre commune ? *les exigences de financement, BOP et les*
propositions

Souhaitez-vous un accompagnement technique personnalisé du cabinet APCT pour l'un de vos projets ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, lequel : *la coopération décentralisée entre les communes au profit du développement culturel et touristique de nos*

Avez-vous identifié au moins un partenaire potentiel pour votre collectivité durant ces 3 jours ?

☒ Oui ☐ Non

5. SUGGESTIONS

Quels thèmes souhaiteriez-vous voir approfondir lors de la prochaine édition ?

Commentaire libre : *Marketing touristique des ERLT, enjeux, défis et nouvelles formes de coopération territoriale*
Merci de votre précieuse contribution.

Cabinet Afrik Perform Culture et Tourisme (APCT)

LIENS DES VIDÉOS DE LA CONFÉRENCE

https://youtu.be/m6-SE_fmRWc

<https://youtu.be/F4WcdJK3CUk>

<https://youtu.be/XvjcrthypQ>



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA MAIRIE DE GRAND-POPO

